

Chapitre 1

Tendances, perspectives et politiques pour le Canada rural

Ce chapitre traite très largement de la situation socioéconomique du Canada rural et expose brièvement la stratégie nationale en faveur du développement rural¹. Après la présentation d'une typologie régionale, il compare les régions rurales du Canada à d'autres régions rurales de l'OCDE en termes de compétitivité économique. La section 1.1 se concentre sur les tendances démographiques, tandis que les sections suivantes engagent une discussion sur les relations rurales/urbaines et le bien-être social dans le pays. Les sections 1.4 et 1.5 décrivent le cadre économique et les enjeux environnementaux du Canada rural. Enfin, la dernière section présente les principaux enjeux du développement rural dans le pays et la stratégie nationale mise en place pour promouvoir le développement rural, et discute de quelques unes des limites de l'approche canadienne.

Points clés

- **Le Canada est le pays de l'OCDE dont l'espace rural est le plus vaste.** Plus de 95 % du territoire national est rural. L'espace rural s'étend des territoires arctiques aux prairies tempérées frontalières des États-Unis. En dépit de cette immensité, 29 % seulement des Canadiens vivent dans des régions essentiellement rurales (typologie régionale de l'OCDE), du fait d'une forte concentration géographique dans les centres métropolitains.
- **Au Canada, les régions rurales présentent de grandes disparités en termes de performances économiques.** Si l'on prend en compte les taux d'emploi et les tendances démographiques, certaines régions rurales du Canada sont parmi les plus riches de l'OCDE, tandis que d'autres se classent dans le groupe des régions moins performantes.
- **La plupart des disparités économiques dépendent du type de base économique qui caractérise des régions spécifiques du Canada rural.** Les régions les plus pauvres sont souvent des collectivités monoindustrielles spécialisées dans les activités primaires (agriculture, sylviculture et pêche) tandis que les plus riches sont spécialisées dans l'exploitation du pétrole et du gaz naturel et les activités tertiaires.
- **Les industries qui reposent sur l'exploitation des ressources naturelles sont exposées aux chocs internationaux et exercent une pression sur l'environnement.** L'économie canadienne est relativement spécialisée dans les industries de ressources qui représentaient 13 % du PIB national en 2006. La plupart de ces industries sont implantées en milieu rural. Dans de nombreuses collectivités rurales, un grand nombre d'emplois sont dans la production primaire. Cette spécialisation les expose aux chocs internationaux tel qu'un resserrement du crédit et aux fluctuations de la demande internationale de biens courants. Enfin, certaines industries reposant sur l'exploitation des ressources naturelles exercent une pression sur l'environnement du fait d'un niveau élevé d'émissions de gaz à effet de serre (GES).
- **L'agriculture est toujours un secteur d'activité important dans les provinces des Prairies mais elle absorbe une petite proportion de l'emploi local et représente une part relativement faible du PIB.** Dans toutes les provinces, l'agriculture se développe en termes de PIB et de volume de production. Mais sa part dans le

PIB total des provinces diminue. Les technologies qui limitent l'intervention humaine permettent d'accroître la production agricole avec un petit nombre de travailleurs. D'où un recul de l'emploi dans ce secteur.

- **En dépit des défis à multiples facettes qu'il doit relever, le Canada n'a pas d'approche intégrée du développement rural.** Comme dans d'autres pays de l'OCDE, les politiques dans le domaine agricole, la protection sociale et les infrastructures ont un impact important sur le développement rural du Canada. De surcroît, les collectivités rurales reçoivent des aides spécifiques à travers une série d'instruments qui visent à renforcer les entreprises, les réseaux locaux et l'appartenance collective.

Introduction

Le Canada est le deuxième pays du monde par sa superficie ; composé à la fois de grandes villes et d'immenses étendues pratiquement inhabitées dans les territoires du Nord (encadré 1.1), c'est une terre de contrastes. Du fait de son immensité, on y trouve une grande diversité de paysages, de cultures et d'économies régionales. Ce rapport se focalise, en particulier, sur tous ces territoires qui, du fait de leur densité de population et de leur éloignement par rapport aux grands centres urbains/régions centrales, peuvent être classés ruraux. Son objectif est double : montrer la possibilité pour les régions rurales de contribuer à la compétitivité canadienne, et mettre en lumière les enjeux qui pèsent sur la pérennité de ces collectivités.

Il est largement admis qu'au Canada les tendances démographiques, sociales, économiques et environnementales renforcent une fracture rural/urbain grandissante. Cette évolution met en péril la viabilité des collectivités rurales et même le « caractère rural » du Canada. De nombreuses régions rurales, en particulier si elles sont éloignées, se vident du fait de l'exode des jeunes et d'une faible capacité à attirer les migrants (en particulier les immigrants).

L'économie du Canada rural est encore fortement dépendante des activités primaires et manufacturières. Si certains analystes peuvent arguer que le Canada est engagé sur la voie d'une économie post-industrielle, caractérisée par une plus grande diversification et une croissance du secteur des services, les ressources naturelles et les activités reposant sur leur exploitation continuent de générer une proportion importante du PIB canadien (Hessing, *et al*, 2005). Bien que l'économie rurale du Canada ait commencé à s'affranchir d'une dépendance totale à l'égard des ressources naturelles, le processus n'a pas été aussi rapide et n'a pas eu la même

Encadré 1.1 Géographie et structure administrative du Canada

Le Canada est un Etat fédéral, subdivisé en 10 provinces et 3 territoires (graphique 1.1). Il occupe en gros les deux cinquièmes du continent nord-américain. Il englobe les immenses territoires de la région arctique et subarctique et, à ce titre, est souvent considéré comme un pays du Grand Nord. Toutefois, même si de grandes étendues de terres à l'intérieur des frontières nationales sont situées en Arctique, le Canada s'étend très au Sud et la péninsule de l'Ontario méridional s'avance profondément en territoire américain. Du fait de sa taille, les contrastes climatiques sont importants entre les différents territoires.

Graphique 1.1 Provinces et territoires du Canada



Source : OCDE (2002), *Examens territoriaux de l'OCDE : Canada*, OCDE, Paris.

ampleur que dans d'autres pays de l'OCDE. Les collectivités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles ne reçoivent pas l'intégralité des profits de leur spécialisation dans la mesure où les propriétaires des ressources, les principales compétences et la direction stratégique sont souvent implantés en milieu urbain.² L'économie fondée sur les ressources exerce également une pression sur l'environnement. Du fait, dans une certaine mesure, de son secteur des ressources naturelles, le Canada est l'un des plus gros émetteurs mondiaux de GES par habitant.

Ce chapitre passe ces questions en revue et fait un tour d'horizon du Canada rural. La première section définit les régions rurales au Canada et présente différentes typologies régionales. La seconde focalise sur les tendances démographiques et évalue les multiples facettes de la relation existant entre régions urbaines et régions rurales. La troisième discute de l'économie du Canada rural en s'intéressant tout particulièrement aux ressources naturelles et à l'attractivité des régions rurales pour le secteur manufacturier. Cette partie du chapitre évalue également la viabilité environnementale au Canada et le potentiel de production d'énergies renouvelables des régions rurales. La dernière section décrit, dans sa conclusion, les principaux instruments d'action et les principales réponses des politiques canadiennes en termes de gouvernance du développement rural.

Il existe plusieurs définitions du Canada rural

Au Canada, on dispose de plusieurs définitions de la ruralité pour les analyses nationales et provinciales. Pour évaluer le Canada et ses provinces, ce rapport utilisera plusieurs définitions. Dans la première section, le Canada rural est défini à l'aide de la typologie régionale de l'OCDE (encadré 1.2). Cette définition permet de comparer les performances du Canada rural à celles d'autres pays de l'OCDE. La deuxième section du chapitre présentera une définition des régions rurales, sur la base des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (CA), et prenant en compte les données relatives au navettage.

La définition OCDE du Canada rural

Une très grande partie du territoire canadien peut être classée rural mais une proportion relativement faible de la population vit dans des régions rurales. Avec 96 % du territoire national classé essentiellement rural, le Canada compte parmi les pays les plus ruraux de l'OCDE, derrière l'Islande et l'Irlande. En dépit d'un très grand territoire rural, la proportion de Canadiens vivant dans des régions essentiellement rurales (ER) n'est que de 29 % tandis que plus de 50 % vivent dans des régions urbaines (EU)

Encadré 1.2 Typologie régionale de l'OCDE et classification rurale

L'OCDE a classé les régions à l'intérieur de chaque pays membre. Les classifications sont établies sur la base de deux niveaux territoriaux (TL). Le niveau supérieur (niveau territorial 2) est constitué d'environ 300 macro-régions infranationales réparties dans la zone OCDE tandis que le niveau inférieur (niveau territorial 3) est composé de plus de 2 300 micro-régions à travers la zone OCDE. Au Canada, les provinces et les territoires sont les unités géographiques de niveau territorial 2 et les divisions de recensement (MRC au Québec) sont les unités géographiques de niveau territorial 3. Cette classification qui, pour les pays européens, est largement cohérente avec la classification Eurostat, facilite la comparabilité des régions d'un même niveau territorial. De fait, les deux niveaux, qui sont officiellement établis et relativement stables dans tous les pays membres, sont utilisés par bien des pays comme cadre de mise en œuvre des politiques régionales.

Un deuxième problème important pour l'analyse des économies régionales concerne la « géographie » différente de chaque région. Pour prendre en compte ces différences et établir des comparaisons significatives entre régions de même type et de même niveau, l'OCDE a établi une typologie régionale selon laquelle les régions ont été classées en régions essentiellement urbaines (EU), régions essentiellement rurales (ER) et régions intermédiaires (IN) au moyen de trois critères :

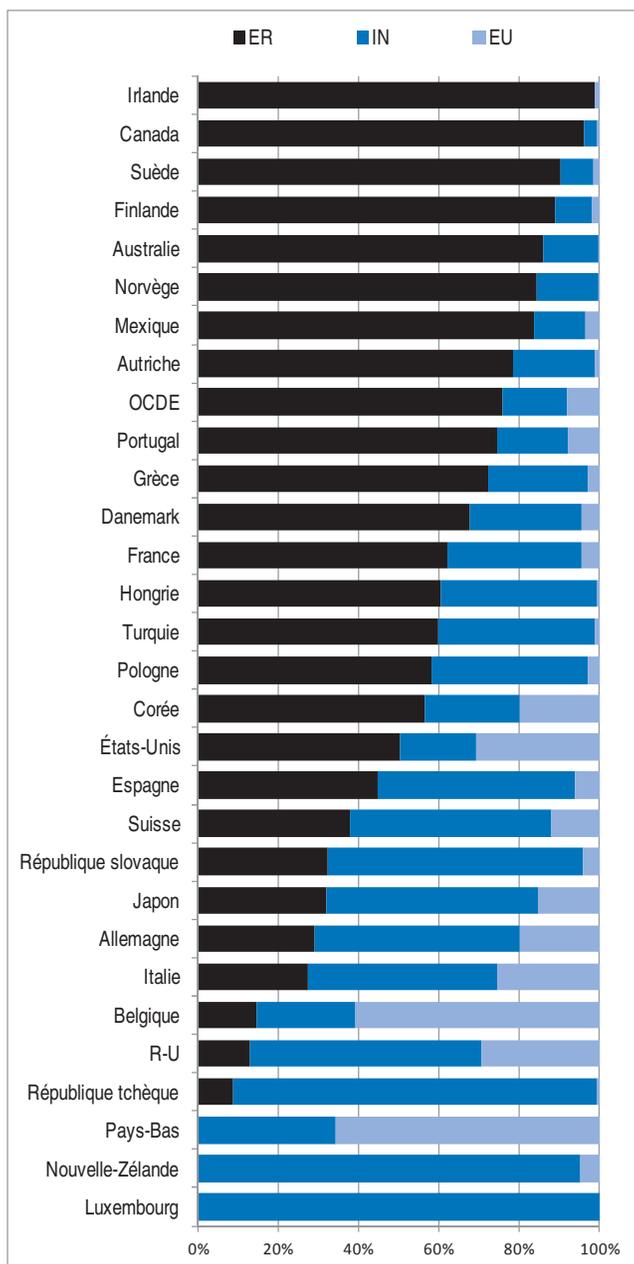
1. La densité de population des collectivités dans chaque région. Une collectivité est définie comme rurale si sa densité de population est inférieure à 150 habitants au km² (500 habitants au Japon pour tenir compte du fait que sa densité nationale de population est supérieure à 300 habitants au km²).
2. Le type de peuplement des collectivités à l'intérieur d'une région. Une région est classée « essentiellement rurale » si plus de 50 % de sa population vit dans des collectivités rurales, « essentiellement urbaine » si moins de 15 % de sa population vit dans des collectivités rurales et « intermédiaire » si la proportion de sa population vivant dans des collectivités rurales est comprise entre 15 % et 50 %.
3. La taille du/des centre(s) urbain(s) à l'intérieur d'une région. Une région qui serait classée rurale sur la base de la règle générale est classée intermédiaire si elle compte un noyau urbain de plus de 200 000 habitants (500 000 pour le Japon) représentant au moins 25 % de la population de la région. Une région qui serait classée intermédiaire sur la base de la règle générale est classée essentiellement urbaine si elle compte un noyau urbain de plus de 500 000 habitants (1 000 000 pour le Japon) représentant au moins 25 % de la population de la région. Cette typologie régionale aboutit au chiffre ci-dessus concernant la répartition de la population par type de région dans les pays de l'OCDE.

Source : OCDE (2005), *Panorama des régions de l'OCDE*, OCDE, Paris.

(graphique 1.2). Toutefois, une population relativement faible (33,9 millions d'habitants en 2009), la taille du pays (presque 10 millions de km²) et la concentration géographique des peuplements humains risquent de fausser la classification territoriale de l'OCDE. C'est pourquoi l'OCDE élabore actuellement une nouvelle définition territoriale qui prend également en compte la distance et l'accessibilité des régions.

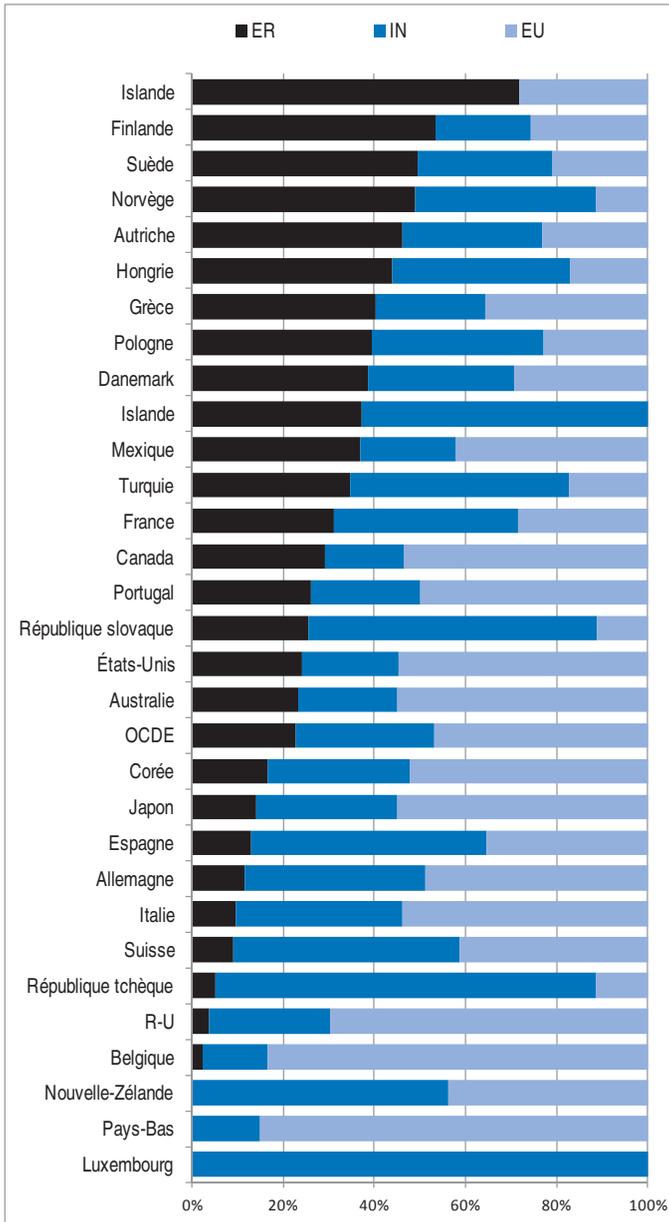
Graphique 1.2 Typologie régionale de l'OCDE

A. Territoire



Graphique 1.2 Typologie régionale de l'OCDE (suite)

B. Population



Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009), base de données interne.

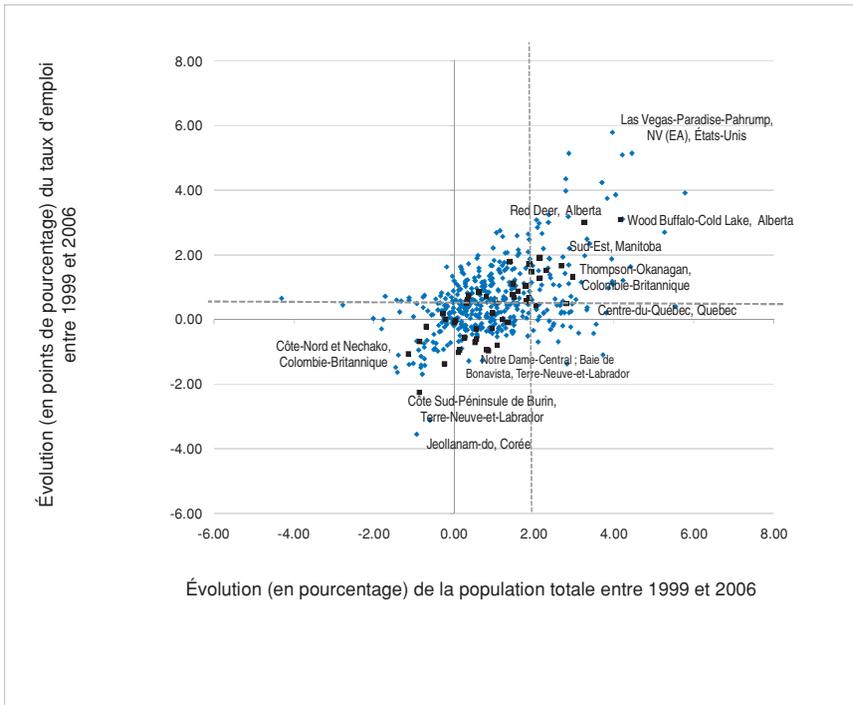
Performances du Canada rural à l'intérieur des régions rurales de l'OCDE

En moyenne, les performances des régions essentiellement rurales du Canada sont conformes à celles d'autres régions essentiellement rurales de l'OCDE mais les disparités régionales sont importantes. Au Canada, on observe une fracture importante entre les régions rurales lorsqu'on prend en compte les taux d'emploi et les tendances démographiques entre 1999 et 2006. Les régions ER à taux d'emploi élevé et affichant des tendances démographiques positives (quadrant supérieur droit du graphique 1.3) sont, pour la plupart, situées dans des régions riches en pétrole ou à haute diversification économique. Par exemple, deux régions ER situées en Alberta se classent parmi les 15 régions ER de l'OCDE dont la croissance est la plus rapide. Inversement, les régions rurales dont l'économie dépend des secteurs primaires de l'agriculture, la sylviculture et la pêche, affichent des performances moins bonnes. Cela tient à la concurrence internationale mais aussi à une mauvaise gestion des ressources locales. Par exemple, la Péninsule de Burin, dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador se classe parmi les régions les moins performantes de l'OCDE. Son industrie florissante de la pêche a été détruite par la surpêche, ce qui a entraîné le plus haut taux de chômage du Canada avec des pics autour de 30 % dans la deuxième moitié des années 90.

Au Canada, les régions intermédiaires sont tout aussi hétérogènes que les régions ER (graphique 1.4). Les régions intermédiaires les plus riches sont souvent en bordure des grandes zones métropolitaines. C'est le cas des régions de Kitchener-Waterloo et de Barrie, qui sont proches de Toronto et de la région de l'Outaouais au Québec, qui profite de la proximité de la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau. Ces régions intermédiaires bénéficient des retombées économiques et des entrées de population. Inversement, les régions peu performantes sont habituellement des régions dont le marché du travail local est relativement étroit et isolé. Leur économie est dépendante des activités primaires et manufacturières traditionnelles. C'est le cas, par exemple, de la région de Saguenay-Lac Saint-Jean au Québec qui vit de l'extraction minière, de l'agriculture et de la transformation du bois.

Graphique 1.3 Tendances de l'emploi (Y) et de la population (X) dans les régions économiques rurales du Canada et les régions essentiellement rurales de l'OCDE

1999-2006



Note : Les « régions économiques » canadiennes sont des groupes de divisions de recensement (c'est-à-dire groupes d'unités géographiques de niveau territorial 3) ; elles sont classées en essentiellement rurales, intermédiaires et essentiellement urbaines à l'aide d'un algorithme analogue à celui présenté dans l'encadré 1.2.

Les points bleus font référence aux régions essentiellement rurales de l'OCDE et les points noirs aux régions économiques rurales du Canada.

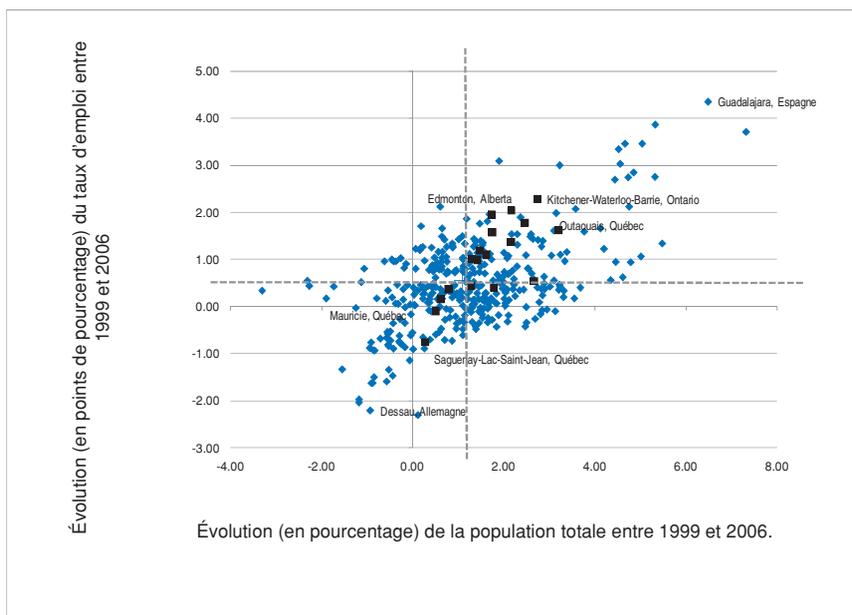
Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009), base de données interne.

La typologie rurale nationale

Si la définition de l'OCDE est bien utile pour comparer les performances du Canada rural à celles des régions rurales de l'OCDE, six autres définitions peuvent permettre une évaluation plus détaillée des tendances observées dans les territoires ruraux. Chacune de ces définitions

Graphique 1.4 Tendances de l'emploi (Y) et de la population (X) dans les régions économiques intermédiaires du Canada et les régions essentiellement rurales de l'OCDE

1999-2006



Note : Les « régions économiques » canadiennes sont des groupes de divisions de recensement (c'est-à-dire des groupes d'unités géographiques de niveau territorial 3) ; elles sont classées en essentiellement rurales, intermédiaires et essentiellement urbaines à l'aide d'un algorithme analogue à celui présenté dans l'encadré 1.2.

Les points bleus font référence aux régions essentiellement rurales de l'OCDE et les points noirs aux régions économiques rurales du Canada.

Source : Base de données sur les statistiques régionales de l'OCDE (2009), base de données interne.

met l'accent sur des critères différents (taille de la population, densité ou géographie) et est associée à des seuils ruraux différents. La taille des unités territoriales (unités de base) varie également. Chaque jeu de définitions couvre l'ensemble du territoire canadien.

Le Secrétariat rural fédéral a adopté, pour la plupart de ses analyses, la définition des régions rurales et petites villes (RRPV).³ Chaque politique et chaque programme fédéral ou provincial peut adopter une définition

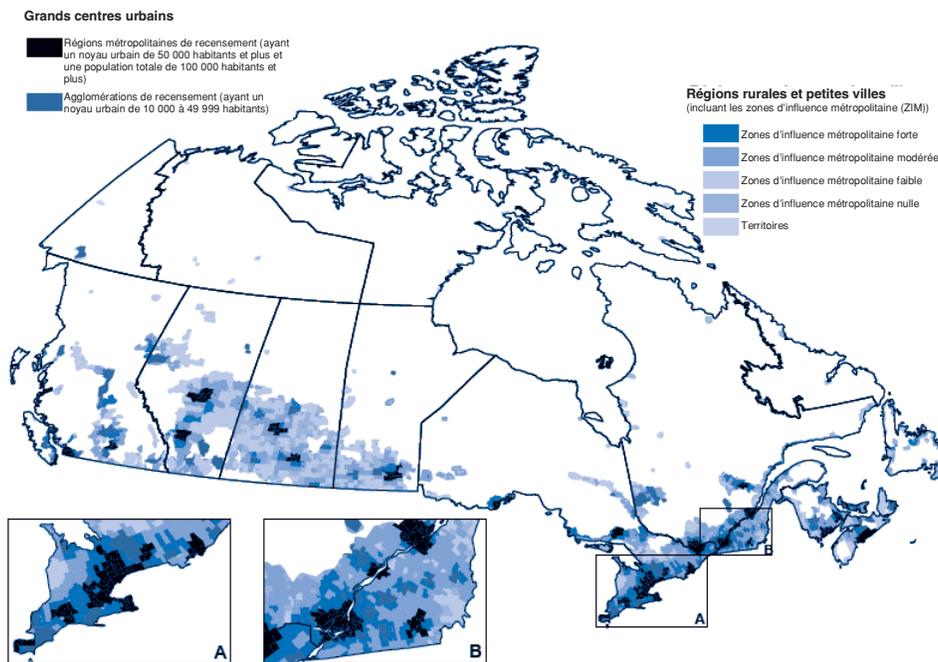
spécifiquement conçue pour la politique ou le programme en question. Les ministères fédéraux sont toutefois encouragés à utiliser la définition RRPV lorsqu'ils se lancent dans des projets de recherche et d'analyse. Les responsables politiques et les chercheurs doivent également examiner la question de l'identité et des représentations sociales lorsqu'ils définissent la ruralité. Un autre facteur important pour la définition des régions rurales est la manière dont les collectivités se perçoivent et dont elles perçoivent les autres collectivités. L'évaluation locale, plutôt que des évaluations dans l'absolu, peut encourager un engagement fort à l'égard de l'identité rurale.

Les régions rurales, telles que les définit la définition RRPV, peuvent être différenciées en fonction de leurs liens fonctionnels avec les régions métropolitaines. Cette typologie est établie sur la base des « Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement » (ci-après ZIM) (graphique 1.5). La ZIM est un perfectionnement ou une extension du concept de région métropolitaine de recensement (RMR), d'agglomération de recensement (AR) ou de RRPV présenté ci-dessus.⁴ Statistique Canada utilise les ZIM pour mieux montrer les effets de l'accessibilité métropolitaine sur les régions non métropolitaines (Mendelson, Murphy et Puderer, 2000). Ce système de classification est appliqué au niveau des subdivisions de recensement (SDR) et ventile RRPV (ou Autre qu'une RMR/AR) du Canada en quatre sous-groupes en se fondant sur l'importance des flux de navetteurs :

- **ZIM forte** : 30 % et plus des actifs occupés vivant dans la SDR travaillent dans un noyau urbain de de la RMR/AR.
- **ZIM modérée** : au minimum 5 % et au maximum 30 % des actifs occupés vivant dans la SDR travaillent dans un noyau urbain de la RMR/AR.
- **ZIM faible** : entre 0 % et 5 % des actifs occupés vivant dans la SDR travaillent dans un noyau urbain de la RMR/AR.
- **ZIM nulle** : englobe toutes les SDR ayant un petit nombre d'actifs occupés (moins de 40 personnes) ainsi que SDR ne comptant aucun navetteur vers un noyau urbain de la RMR/AR (autrement dit aucun actif occupé vivant dans la municipalité ne travaille dans un noyau urbain de la RMR/AR).

Graphique 1.5 Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement dans les RRPV, 2006

En utilisant la classification des régions statistiques



Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 2006. Carte produite par la Section de la télédétection et de l'analyse géospatiale (TAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2010.

Il existe d'autres façons de définir la géographie du Canada qui se fondent sur une classification statistique différente ou sur des typologies provinciales. Les subdivisions de recensement (SDR) et les subdivisions de recensement unifiées (SRU) sont parmi les plus importantes.⁵ Lors du recensement de 2006, on a recensé 5 418 SDR. Les SDR peuvent ensuite être regroupées en SRU. Le cas général est une petite ville (SDR) entourée de municipalités rurales (autres SDR). Les SDR sont regroupées à des fins statistiques pour former une SRU. Enfin, les provinces peuvent définir des régions rurales sur la base des divisions de recensement (DR). Les DR sont des régions géographiques intermédiaires entre la municipalité (SDR) et la province. Elles représentent les comtés, districts régionaux, municipalités régionales et autres types de régions à législation provinciale. A Terre-Neuve, dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, la législation

provinciale ne prévoit pas ces régions géographiques administratives. En coopération avec ces provinces, les DR ont été créées par Statistique Canada pour faciliter la diffusion de données statistiques. Dans le territoire du Yukon, la DR est équivalente à l'ensemble du territoire. Les DR sont utilisées pour représenter les unités géographiques de niveau territorial 3 dans la grille territoriale de l'OCDE.

1.1 Tendances démographiques dans les régions rurales

La population rurale du Canada s'est concentrée dans les régions rurales proches de zones urbaines

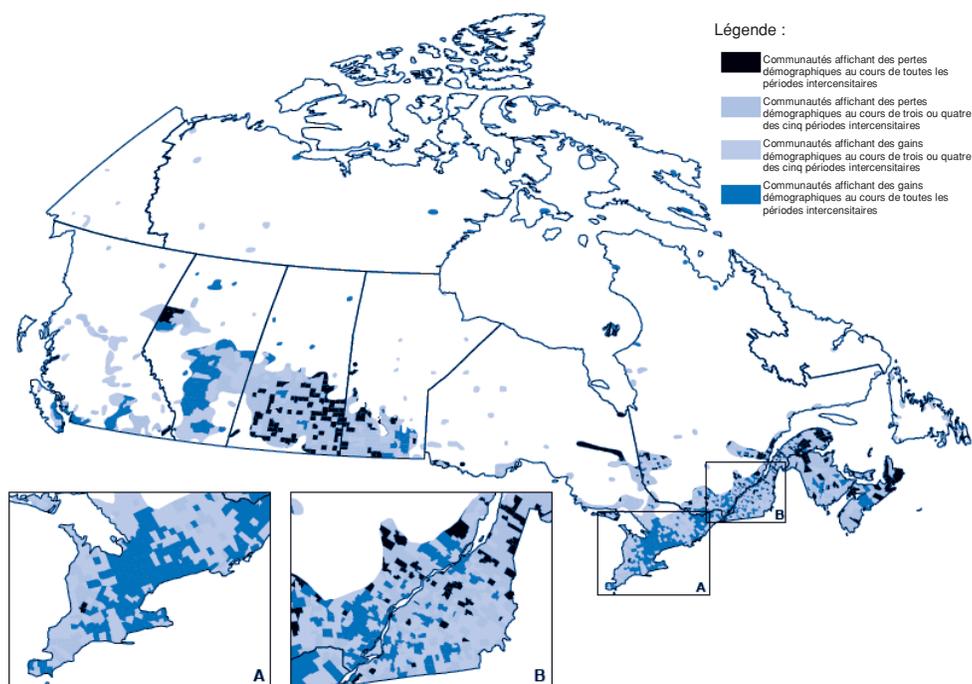
La proportion de la population vivant en milieu rural a diminué au cours des quinze dernières années mais il peut être difficile d'évaluer les tendances démographiques en milieu rural en raison de l'évolution de la classification régionale.⁶ En 2006, les Canadiens vivant dans des régions rurales et petites villes (RRPV) représentaient 19 % de la population canadienne de 2006, contre 20.6 % en 2001 et 22.8 % en 1991 (définition des RRPV). La taille de la population des RRPV a été essentiellement constante depuis 1981 mais sa représentation est compliquée par le reclassement des régions rurales lorsque leur population devient supérieure à 10 000 habitants. Entre 1966 et 1981, on recensait jusqu'à 8 millions de Canadiens vivant dans des régions rurales et des petites villes et entre deux recensements on observait le plus souvent un accroissement de la population. Cependant, à chaque recensement, Statistique Canada reclasse certaines villes et municipalités qui ont atteint les critères de densité d'un noyau urbain ou dont les schémas de navettage changent. Ces reclassements réduisent le nombre d'individus vivant dans des régions rurales.

Les régions rurales dont la population connaît la plus forte croissance sont celles intégrées à des marchés du travail urbains (graphique 1.6). Bien qu'au Canada le gros de la population des RRPV vive encore dans des ZIM modérées et faibles, seules les ZIM fortes ont affiché une croissance constante de leur population entre 1996 et 2006, tandis que les ZIM faibles ont enregistré un déclin général entre 1996 et 2006.⁷ Ces tendances prouvent l'influence des grands centres urbains sur les régions rurales (ainsi, la croissance des ZIM fortes a été plus rapide que celle des ZIM modérées qui, à leur tour, ont connu une croissance supérieure à celle des ZIM faibles). Des exceptions sont toutefois à signaler, comme l'existence de RRPV à ZIM nulle dans les Territoires. Leur population augmente plus vite que celle des autres RRPV, en raison du taux de natalité élevé des populations autochtones.⁸ Une autre exception à signaler est celle de l'Alberta dont les

régions rurales à ZIM faible ont connu une forte croissance. Cette tendance est due principalement au secteur pétrolier et gazier qui a engendré quelques booms économiques au cours des quinze dernières années.

Graphique 1.6 Gains et pertes de population dans les collectivités

1981-2001



Note : Un gain continu de population se définit par des collectivités (subdivisions de recensement unifiées) déclarant un nombre plus grand de résidents dans chaque période intercensitaire : 1981-1986 ; 1986-1991 et 1996-2001. Une perte continue de population se définit par des collectivités (SRU) déclarant un nombre moindre de résidents dans chaque période intercensitaire : 1981-1986, 1986-1991 et 1996-2001.

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 1981-2001. Carte produite par la Section de la télédétection et de l'analyse géospatiale (TAG), Division de l'agriculture, Statistique Canada, 2010.

Dans les RRPV, les tendances démographiques varient considérablement d'une région à l'autre et les provinces les plus peuplées ont un impact important sur la structure démographique nationale. Au niveau provincial, seuls l'Ontario, l'Alberta et le Manitoba ont affiché une croissance uniforme de la population de leurs régions rurales et petites villes entre 1986 et 2006 (tableau 1.1). Selon la classification fédérale régionale, l'Ontario avait la population rurale la plus importante avec plus de 1.8 million de personnes, suivi du Québec avec près de 1.5 million de personnes (2006). Ces deux provinces représentent ensemble près de 53 % de la population rurale du Canada. De manière générale, entre 2001 et 2006, les RRPV du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont enregistré un solde migratoire positif tandis que Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba et la Saskatchewan affichaient les pertes nettes de population les plus élevées du fait de l'émigration (OCDE, 2009i).

Tableau 1.1 **Évolution de la population dans les régions rurales et petites villes du Canada, les provinces et les territoires**

1986-2006				
	1986-1991	1991-1996	1996-2001	2001-2006
Terre-Neuve-et-Labrador	-3.0	-5.1	-10.6	-5.6
Ile-du-Prince-Édouard	-0.2	2.4	-1.0	-1.3
Nouvelle-Écosse	0.5	-0.6	-2.3	-1.8
Nouveau-Brunswick	-0.2	1.3	-2.7	-2.5
Québec	1.6	3.5	-0.8	2.2
Ontario	9.3	4.7	1.5	2.4
Manitoba	0.5	4.4	0.5	2.4
Saskatchewan	-6.9	-2.0	-3.5	-4.7
Alberta	3.1	7.8	5.5	3.8
Colombie-Britannique	7.2	12.8	-1.1	0.8
Yukon	18.9	16.0	-18.9	2.8
Territoires du Nord-Ouest	4.9	11.0	0.9	1.7
Nunavut				-7.6
Total rural	3.0	3.9	-0.4	1.0

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 1986-2006.

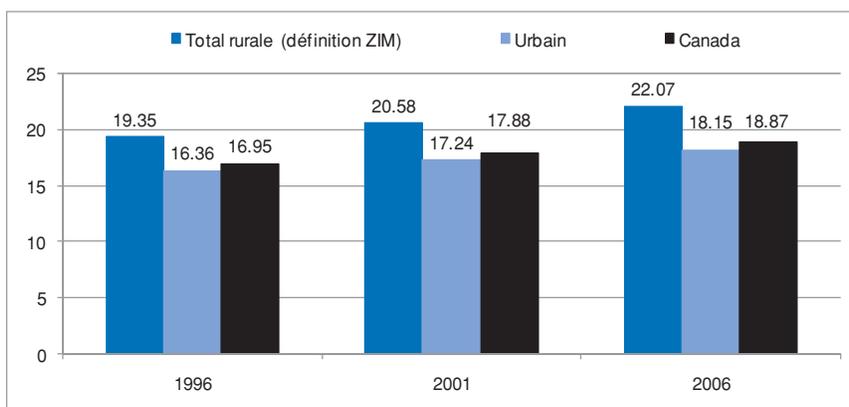
Les régions rurales affichent des taux élevés de dépendance économique des personnes âgées...

Au Canada, une proportion plus forte de personnes âgées vit en milieu rural. Le vieillissement démographique est une tendance nationale. Selon Santé Canada (2002), en 2026, un Canadien sur cinq aura 65 ans et le nombre des personnes de 85 ans et plus devrait passer à 1.6 million en 2041,

soit 4 % de la population totale. En 2006, 13 % des Canadiens (4.07 millions soit un sur huit) étaient âgés de 65 ans et plus. Ving-et-un pour cent d'entre eux (soit 871 815) résidaient en milieu rural. Toutefois, dans la mesure où les régions rurales ne représentaient que 19 % de la population canadienne, une proportion plus grande d'âinés vivait en milieu rural. La population des régions à ZIM modérée était plus âgée que celle des autres régions. Le pourcentage de résidents de régions à ZIM modérée ayant 65 ans et plus (16 % soit 357 835 personnes) était supérieur à la moyenne nationale (13 %). Dans les régions à ZIM modérée, la part des âinés dans la population a progressé de 2.5 % sur la période 1996-2006. En conséquence, le Canada rural dans son ensemble affiche un taux croissant de dépendance économique des personnes âgées supérieur à celui du reste du pays et, bien entendu, des régions urbaines (graphique 1.7).

Graphique 1.7 Taux de dépendance économique des personnes âgées dans les régions rurales et urbaines

1996-2006



Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

L'émigration des jeunes est un phénomène courant. La proportion d'individus de 0 à 14 ans vivant dans des régions rurales n'a cessé de diminuer au cours de la dernière décennie.⁹ Dans les zones à ZIM modérée, la baisse de la proportion de jeunes dans la population a été de 4 % sur la période 1996-2006 (Statistique Canada, 2006). On estime, en particulier,

qu'entre 1986 et 1996 les régions rurales ont enregistré une perte nette se situant entre 12 et 16 % pour la tranche d'âge des 15-19 ans.¹⁰ Dans certaines provinces, dont la Saskatchewan et Terre-Neuve, les pertes de jeunes ruraux appartenant à cette cohorte d'âge se sont établies entre 21 et 25 %. Si l'émigration des jeunes n'est pas un phénomène propre aux collectivités rurales, en revanche celles-ci connaissent des taux de retour bien inférieurs à ceux des centres urbains. C'est ainsi qu'au Canada seul un jeune rural sur quatre retournera dans les dix ans dans la collectivité qu'il a quittée (Statistique Canada, 2006).

... qui ne sont pas compensés par l'arrivée de migrants étrangers

En moyenne, le Canada rural est peu attractif pour les travailleurs étrangers, en particulier lorsqu'on le compare aux régions urbaines (tableau 1.2).¹¹ Sur 1.1 million de nouveaux immigrants arrivés au Canada entre 2001 et 2006, 4,9 % seulement se sont établis en milieu rural. Il est probable que les nouveaux immigrants vont continuer à choisir de s'implanter en milieu urbain à moins que les collectivités rurales ne mettent en place des plans actifs de recrutement et de fidélisation pour être compétitives. Certaines régions l'ont fait. Les besoins en main d'oeuvre de certaines régions rurales de Colombie-Britannique, d'Alberta et du Manitoba, conjugués à des programmes d'immigration couronnés de succès et à une activité de recrutement intense, ont fait qu'une poignée de divisions de recensement rurales ont figuré parmi les 20 premières destinations des nouveaux migrants entre 2001 et 2006.

Les immigrants étrangers sont essentiels pour la viabilité de nombreuses économies rurales mais ils constituent également un enjeu. Les conditions de travail sont souvent moins favorables en milieu rural et, dans bien des AR, il s'agit de travaux pour lesquels il est difficile de trouver preneur localement. Face à la pénurie de main d'œuvre, les usines de transformation alimentaire de l'Alberta et du Manitoba recrutent activement parmi les immigrants et réfugiés en provenance d'Afrique, d'Asie et d'Amérique centrale (Broadway, 2007 ; Fairy *et al.*, 2008). Toutefois, cette solution génère des pénuries de logement, une demande grandissante de services sociaux, une augmentation des troubles sociaux, la création d'emplois mal rémunérés ou à temps partiel et une baisse relative des niveaux de revenus (Broadway, 2007 ; Donato *et al.* 2007). La collectivité hôte n'a généralement pas l'expérience ou les infrastructures sociales nécessaires pour aider les immigrants, ce qui peut alimenter les tensions raciales ou ethniques (Donato *et al.*, 2007). Si ces problèmes potentiels ne sont pas spécifiques aux collectivités rurales, ils sont probablement aggravés par une assiette fiscale des impôts fonciers plus étroite, une population moins

nombreuse pour apporter son concours et ayant peut-être moins l'expérience du développement communautaire interculturel (Beshiri et He, 2009).

Tableau 1.2 Répartition des nouveaux immigrants (c'est-à-dire des immigrants arrivés durant les cinq années précédentes), Canada

	%		
	1996	2001	2006
Grands centres urbains	94.9	94.8	95.1
Ensemble des régions rurales et petits villes	5.1	5.2	4.9
ZIM forte	1.2	1.3	1.3
ZIM modérée	1.8	1.9	1.8
ZIM faible	1.9	1.9	1.7
ZIM nulle	0.2	0.2	0.1
Territoires des RRPV	0.04	0.04	0.03

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

Néanmoins, certaines collectivités rurales ont démontré leur capacité à intégrer les immigrants par la création de services locaux spécifiques (allant de l'épicerie à la musique) pour les populations d'émigrés et de réfugiés. Selon certains universitaires, la capacité d'intégrer les immigrants a probablement enrichi les collectivités locales (Broadway, 2007). Nombre de régions rurales « témoignent de la réalité de la diversité et de la transformation démographique » (Radford, 2007). Certaines caractéristiques de la population émigrée peuvent faciliter le processus d'intégration. Ram et Shin (1999) suggèrent, par exemple, que plus un groupe d'immigrants est mobile plus son degré d'intégration dans la société est grand. En conséquence, la dispersion spatiale de la population est un indicateur de l'intégration socio-économique par opposition aux enclaves d'immigrants (Beshiri et He, 2009). La mobilité des immigrants à l'intérieur d'une collectivité rurale, dans laquelle il existe un sentiment relativement plus fort d'appartenance à la collectivité (Mitura et Bollman, 2003), peut faciliter l'intégration des immigrants dans la société canadienne, contrairement à ce qui se passe en milieu urbain.

En 2006, la plupart des immigrants vivant dans des zones rurales arrivés avant 1986 sont bien établis (3.7 % de la population totale) alors que ceux

arrivés ultérieurement représentent une proportion nettement moindre (1.6 % de la population totale). Ce tableau contraste avec celui des régions métropolitaines dans lesquelles les immigrants bien établis sont moins nombreux que ceux arrivés ultérieurement (11 % contre 15 %) (graphique 1.8). Globalement, dans une région métropolitaine, une personne sur quatre est un émigré contre une sur dix dans les RRPV. Il est intéressant d'observer que, comparées aux RRPV, les petites villes ou agglomérations de recensement (AR) ont un nombre analogue d'immigrants et un profil analogue de total d'immigrants pour chaque période d'arrivée. Dans les AR et les RRPV, la plupart des immigrants sont arrivés au minimum 20 ans avant le recensement de 2006 (soit avant 1986). Dans les régions rurales et les petites villes du Canada, les immigrants représentent une proportion plus importante de la population dans les zones à ZIM forte que dans les zones plus rurales.¹²

1.2 Liaisons rural/urbain

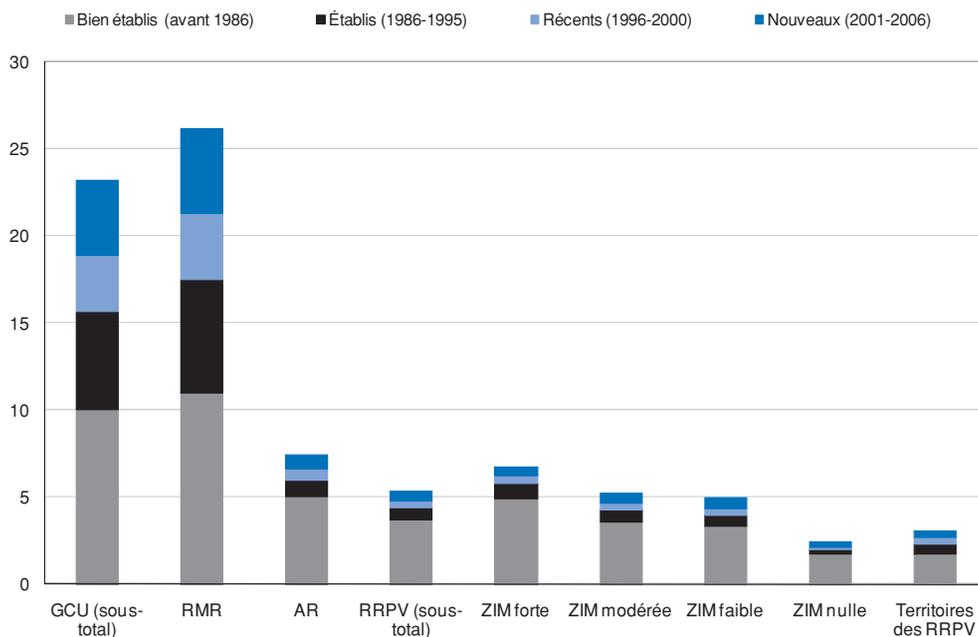
Le navettage est intense, mais également multidirectionnel

Avec leurs logements meilleur marché et leurs bonnes aménités naturelles, les régions rurales situées à proximité de grands marchés urbains ont attiré les populations entre 1981 et 2001 (graphique 1.9). Les régions rurales proches de grands centres urbains (GCU) attirent des catégories spécifiques de résidents urbains. Pour les groupes d'âge 25-69 ans, par exemple, les RRPV ont connu une immigration nette uniforme car les familles jeunes s'installent dans les collectivités rurales à distance raisonnable des lieux d'emploi de la ville et les préretraités s'installent dans les régions rurales riches en aménités et activités d'extérieur.¹³ En 2001, par exemple, sur 14.7 millions de travailleurs au Canada, 2.8 millions résidaient dans des régions rurales et petites villes (RRPV).

Les flux de navetteurs au départ des collectivités rurales tendent à être multidirectionnel et ne se font pas simplement dans le sens périphérie-centre. Sur les 2.8 millions de travailleurs vivant dans des régions rurales, quelque 2.3 millions travaillaient également dans une RRPV. Parmi eux, 447 000 allaient travailler dans une RRPV différente de celle de leur lieu de résidence. La plupart de ces résidents des RRPV contribuait donc à l'économie d'autres régions rurales, tandis qu'un nombre similaire de travailleurs (environ 444 000) faisaient la navette avec un GCU.¹⁴ Ces résultats indiquent que pour les travailleurs faisant la navette avec une RRPV, les emplois ruraux sont tout aussi importants que les emplois urbains (tableau 1.3).

Graphique 1.8 Immigrants en pourcentage de la population totale dans les grands centres urbains et les régions rurales

2001-2006

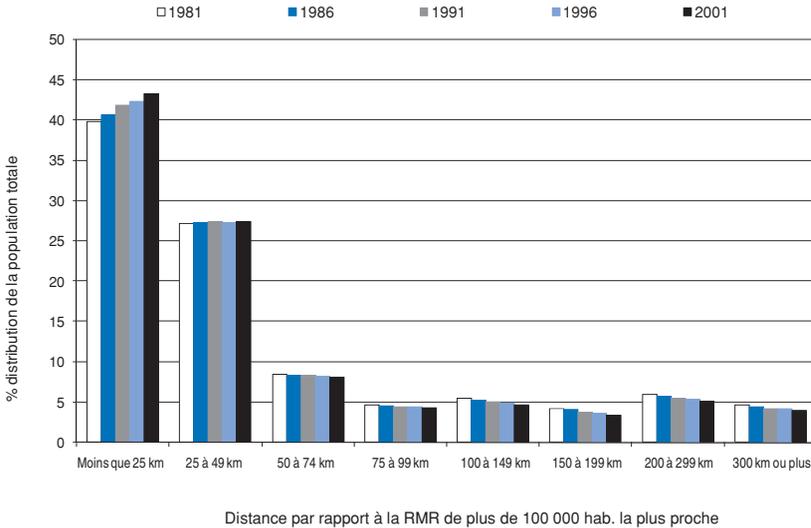


Note : Les grands centres urbains (GCU) sont composés de régions métropolitaines de recensement (RMR) et d'agglomérations de recensement (AR). Les RMR ont une population totale de 100 000 habitants et plus, dont 50 000 et plus dans le noyau urbain ; elles englobent toutes les villes et municipalités dans lesquelles 50 % et plus de la population active fait la navette avec le noyau urbain. Les AR ont un noyau urbain de 10 000 habitants et plus et une population totale de moins de 100 000 habitants dont 50 % et plus de la population active fait la navette avec le noyau urbain. Les régions rurales et les petites villes (RRPV) sont composées des zones d'influence métropolitaines (ZIM) qui sont affectées sur la base de la proportion de la main d'oeuvre faisant la navette avec une RMR ou une AR (ZIM forte : 30 % et plus ; ZIM modérée : 5 % à 29 % ; ZIM faible : 1 % à 5 % ; ZIM nulle : aucun navetteur).

Source : Beshiri, R. et J. He (2009), « Les immigrants au Canada rural : 2006 », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 8, n°2, Statistique Canada, www.statcan.gc.ca/pub/21-006-x/21-006-x2008002-fra.pdf.

Graphique 1.9 Tendances démographiques dans les collectivités rurales accessibles et dans les collectivités rurales éloignées, au Canada

1981-2001



Note : Les communautés situées à plus de 50 km d'une RMR de plus de 100 000 habitants ne sont, en moyenne, pas compétitives (c'est-à-dire que leur part de la population totale est en déclin).

Source : Bollman R. D. (2007), « Les facteurs stimulant l'économie rurale canadienne, document de recherche », série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, Statistique Canada.

L'étalement urbain exerce une pression sur les terres agricoles

Dans les trente dernières années, l'étalement urbain a été intense, même s'il s'est concentré sur une partie relativement peu étendue du pays. Au Canada, le paysage urbain est dominé par quatre grandes régions dans lesquelles réside la moitié de la population canadienne : l'Ontario et la conurbation du « fer à cheval doré » (Golden Horseshoe) ; Montréal et la région adjacente ; le sud-ouest de la Colombie-Britannique (« Lower Mainland ») et le sud de l'île de Vancouver, enfin le corridor Calgary-Edmonton. En 2001, l'Ontario représentait environ un tiers des terrains urbains (9 800 km²). Avec 7 500 km², le Québec arrivait en deuxième position, suivi de la Colombie-Britannique (4 100 km²). Au Canada, la

Tableau 1.3 Répartition des navetteurs par lieu de résidence et lieu de travail

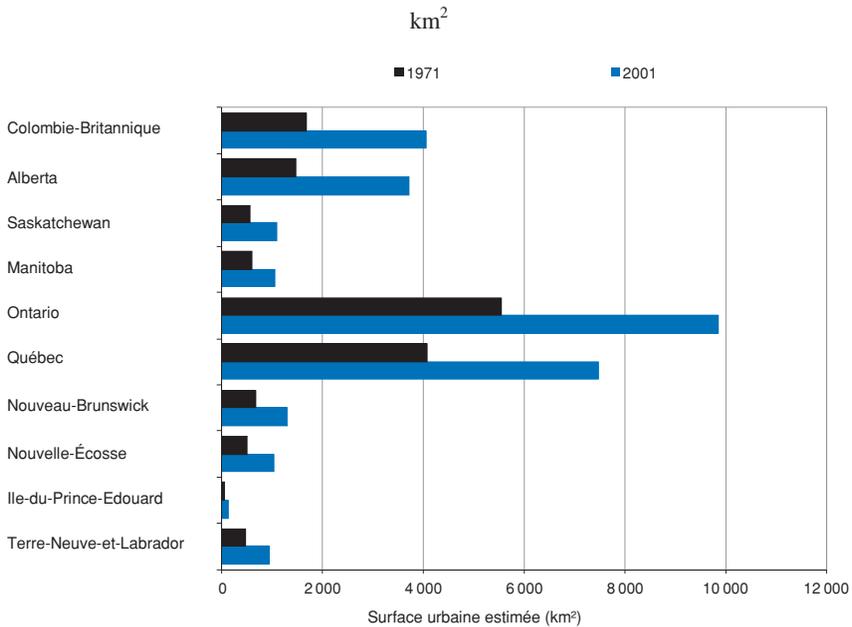
	GCU	RRPV	Total régions
Navetteurs par lieu de travail (nombre)			
GCU	3 765 950	163 740	3 929 690
RRPV	443 605	447 000	890 605
Total régions	4 209 555	610 740	4 820 295
Répartition par lieu de travail (pourcentage ligne)			
GCU	95.8	4.2	100
RRPV	49.8	50.2	100
Total régions	87.3	12.7	100
Répartition par lieu de résidence (pourcentage colonne)			
GCU	89.5	26.8	81.5
RRPV	10.5	73.2	18.5
Total régions	100	100	100

Source : Harris, S., A. Alasia et R.D. Bollman (2008), « Le navettage en milieu rural : son importance pour les marchés du travail ruraux et urbains », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 7, n°6, Statistique Canada, numéro au catalogue : 21-006-XWF, Ottawa.

superficie totale de terrains consacrés à des usages urbains (31 000 km² en 2001) s'est fortement accrue au cours des dernières décennies. Entre 1971 et 2001, l'urbanisation a consommé quelque 15 200 km² de terres environnantes, soit une augmentation des terrains urbains de 96 % sur la période. Au niveau provincial, ce sont l'Ontario et le Québec qui ont enregistré la plus forte progression. Sur cette même période, l'Ontario a enregistré une croissance de ses terrains urbains de près de 80 % (graphique 1.10).¹⁵

Les aménagements urbains ont consommé une proportion importante des meilleures terres agricoles du pays (graphique 1.11). Au Canada, environ 46 % des terrains urbains étaient, en 2001, situés sur des terres agricoles cultivables. Or, en dépit de la taille du pays, les terres agricoles cultivables sont au Canada une ressource rare. Les contraintes liées au climat et à la qualité des sols réduisent l'étendue de terres pouvant être utilisées pour des activités agricoles. Seulement 5 % environ du territoire canadien (492 727 km²) est libre d'entrave sérieuse à la production des cultures. Les utilisations urbaines couvrent 14 300 km², soit 3 % des terres agricoles cultivables et 7.5 % des meilleures terres agricoles, classées en « catégorie 1 » dans l'Inventaire des terres du Canada (OCDE, 2009i).¹⁶ Une fois consommées, ces terres sont, à tous égards, perdues à jamais pour l'agriculture.

Graphique 1.10 Évolution des terrains urbains au Canada
entre 1971 et 2001



Source : Hofmann, N., G. Filoso et M. Schofield, (2005), « La perte de terres agricoles cultivables au Canada », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 6, n°1, numéro au catalogue : 21-006-XIF200501, Statistique Canada.

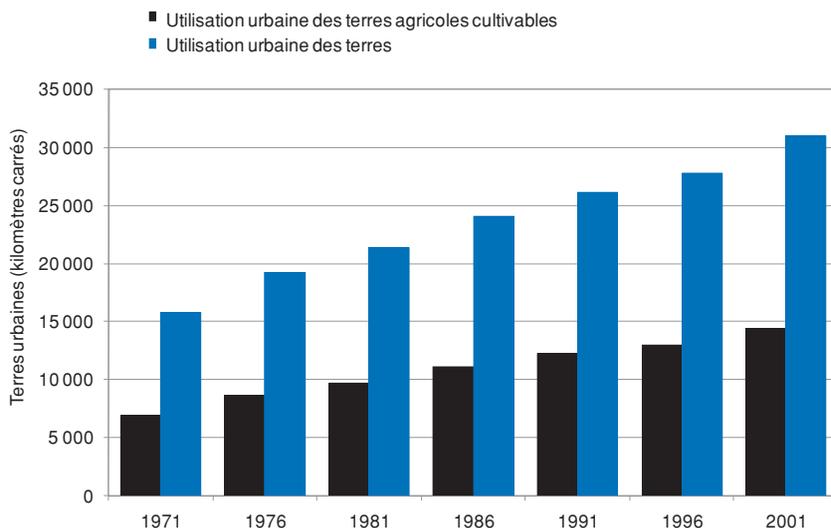
Au Canada, la quantité de terres cultivables varie considérablement d'une province à l'autre. Ainsi, bien que le Québec soit la plus grande province, on n'y trouve que 5 % de toutes les terres agricoles cultivables. Les trois-quarts des terres agricoles cultivables se concentrent dans trois provinces : la Saskatchewan, l'Alberta et l'Ontario (graphique 1.12). L'impact des aménagements urbains sur les terres agricoles disponibles varie donc d'une province à l'autre.

1.3 Bien-être social

Il est difficile de mesurer la qualité de vie dans les régions rurales du Canada et dans les collectivités rurales en général. Par exemple, la vie en milieu rural a ses avantages et ses inconvénients par rapport à la vie en milieu urbain. D'un côté, les collectivités rurales sont en retard sur les

Graphique 1.11 Aménagements urbains et consommation de terres agricoles cultivables

1971-2001



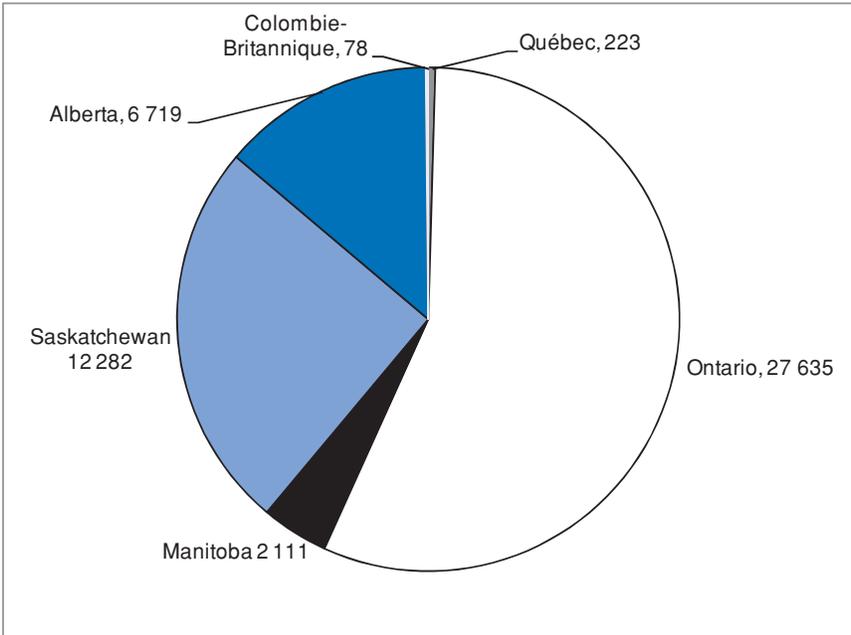
Source : Hofmann, N., G. Filoso et M. Schofield, (2005), « La perte de terres agricoles cultivables au Canada », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 6, n°1, numéro au catalogue : 21-006-XIF200501, Statistique Canada.

collectivités urbaines pour un certain nombre d'indicateurs de la qualité de vie, tels que notamment le revenu des ménages, le niveau d'instruction, l'emploi et la santé. De l'autre, les collectivités rurales sont vantées pour leur qualité de vie sociale et environnementale, avec notamment des niveaux moindres de stress, de délinquance et de pollution, et une plus grande cohésion sociale qui les rend plus attractives comparées aux centres urbains. Mais, ce ne sont là que des variables substitutives du bien-être qui ne peuvent donner qu'une idée générale de ce dont les populations rurales peuvent avoir besoin pour améliorer leur qualité de vie.¹⁷

Les populations rurales sont moins riches mais la pauvreté est un problème urbain

Au Canada, les populations rurales ont généralement des revenus inférieurs à ceux de leurs homologues urbains.¹⁸ Au niveau national, l'écart de revenu moyen entre les familles rurales et les familles urbaines est

Graphique 1.12 Nombre de km² de terres agricoles cultivables de catégorie 1 dans les provinces canadiennes, en 2001

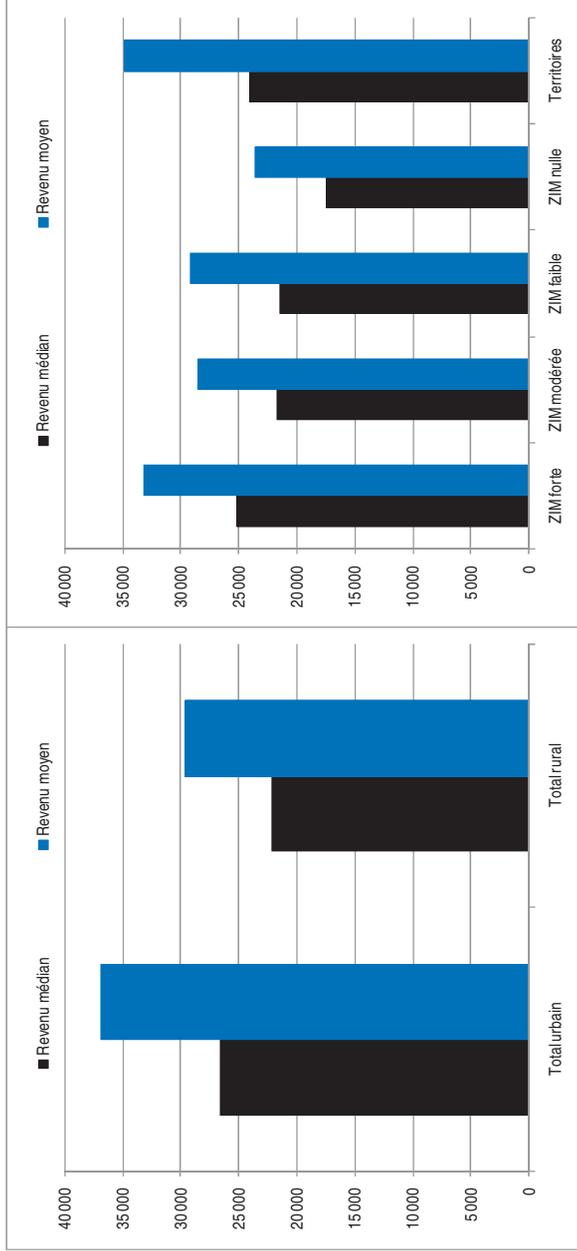


Source : Hofmann, N., G. Filoso et M. Schofield, (2005), « La perte de terres agricoles cultivables au Canada », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 6, n°1, numéro au catalogue : 21-006-XIF200501, Statistique Canada.

d'environ 7100 USD PPA (2005) (graphique 1.13). Toutefois, certains des handicaps en termes de disparités de revenu auxquels sont confrontées les régions rurales par rapport aux régions urbaines sont compensés par trois grands transferts monétaires. Premièrement, du fait de leurs niveaux de revenu moindres, les citoyens des campagnes payent moins d'impôts que ceux des villes (Murphy, 1992 ; Rupnik *et al.*, 2001). Deuxièmement, ils perçoivent également plus de transferts sociaux car le taux de chômage est plus élevé en milieu rural (ce qui génère des niveaux élevés de prestations au titre de l'assurance-chômage). Troisièmement, du fait d'une proportion plus grande d'aînés et d'enfants, les régions rurales reçoivent un montant plus élevé de pensions de retraite et relativement plus de transferts sociaux au titre du Crédit d'impôt enfant (Child Tax Credit).

Graphique 1.13 Revenu des ménages en milieu urbain, en milieu rural et dans les ZIM, en 2005

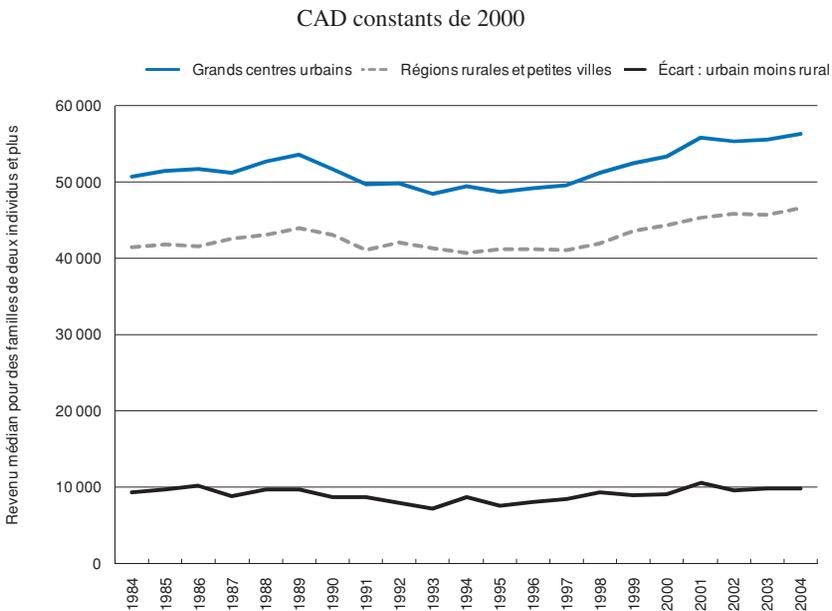
USD constants de 2000 PPA



Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

L'écart de revenu entre régions rurales et régions urbaines est stable et n'a pas évolué de façon notable sur les vingt dernières années (Bollman et Michaud, 2006) (graphique 1.14). Il varie toutefois d'une province à l'autre. Entre 1980 et 2000, par exemple, dans certaines provinces canadiennes le revenu rural moyen a augmenté plus vite que le revenu moyen des régions urbaines. En conséquence, l'écart de revenu rural/urbain persiste certes mais il a diminué dans six provinces et augmenté dans trois (Singh, 2004).

Graphique 1.14 **Évolution des revenus des RRPV et des GCU, 1984-2004**



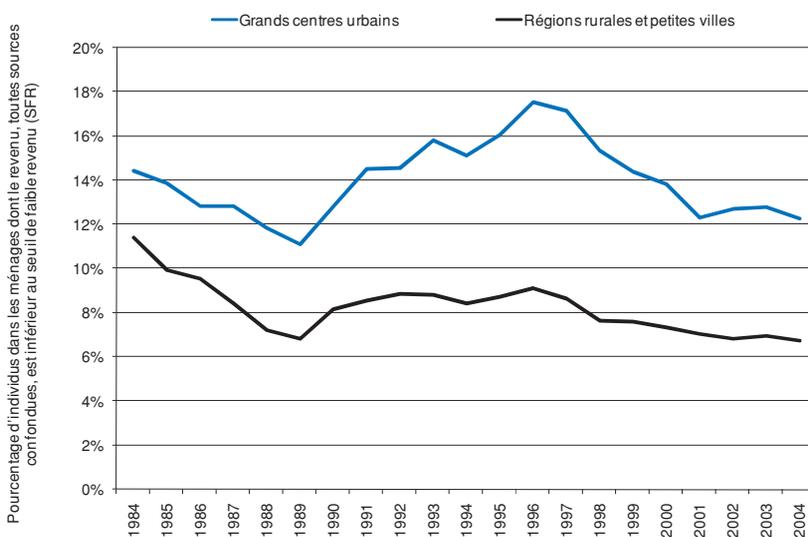
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (et Enquête sur les finances des consommateurs, pour les années antérieures).

De nos jours, on trouve moins de personnes en situation de pauvreté en milieu rural qu'en milieu urbain. Depuis la fin des années 1980, l'incidence des ménages à faible revenu dans les régions rurales et les petites villes du Canada, mesurée par le Seuil de Faible Revenu (SFR), a été inférieure à l'incidence des bas revenus dans les grands centres urbains (graphique 1.15).

Le SFR est ajusté pour les différentes catégories d'urbanisation. Le SFR des régions rurales est moindre pour refléter un coût de la vie moindre (essentiellement le coût du logement mais aussi le coût de la nourriture et de l'habillement). Ceci explique en partie la proportion moindre de ruraux vivant dans des ménages dont le revenu est inférieur au SFR. Nonobstant, ce résultat n'est pas stable et il peut changer si l'on utilise d'autres mesures de la richesse ou du bien-être. Selon quelques approches différentes *i)* les régions rurales sont plus pauvres que les régions urbaines lorsque le revenu local est ajusté des coûts de transport, ou *ii)* les franges urbaines sont les zones dans lesquelles le bien-être est le plus grand (encadré 1.3).

Graphique 1.15 Pourcentage d'individus dans les ménages dont le revenu, toutes sources confondues, est inférieur au seuil de faible revenu (SFR)

1984-2004



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (2004).

Encadré 1.3 Différentes mesures de la pauvreté dans les régions rurales du Canada et des performances des provinces

Un certain nombre de systèmes ont été élaborés et appliqués au Canada pour rendre compte de la qualité de vie et du bien-être social. Ces systèmes mesurent et évaluent le bien-être économique, social et environnemental, au regard de l'équité, des droits de l'homme et de la justice sociale. En général, les techniques utilisées pour mesurer la pauvreté ne sont pas corrigées pour prendre en compte les différences de coût de la vie entre régions urbaines et régions rurales ou ajuster les coûts en fonction de variables autres que le SFR ; elles donnent donc des résultats différents.

- **La mesure de faible revenu (MFR)** (c'est-à-dire la proportion d'individus dans les ménages dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian national, corrigé de la taille du ménage) montre que l'incidence des faibles revenus peut être plus grande dans les régions rurales que dans les régions urbaines (Rupnik *et al.*, 2001). Ce résultat tient uniquement au fait que le SFR n'est pas corrigé pour prendre en compte les différences de coût de la vie entre régions urbaines et régions rurales.
- **La mesure du panier de consommation (MPC)** inclut les coûts de transport dans le calcul du coût de la vie. Le coût plus élevé des transports en milieu rural du fait du manque de transports publics signifie que le panier minimum de biens et de services au prix du marché coûte plus cher dans les régions rurales et qu'en conséquence l'incidence d'individus vivant en-dessous de la MPC est analogue en milieu rural et en milieu urbain (Bollman et Michaud, 2006).
- **L'initiative des indicateurs d'environnement et de développement durable** (mise en place par le gouvernement canadien) représente un effort substantiel pour mesurer l'impact environnemental des activités économiques actuelles au Canada. En 2004, le gouvernement fédéral s'est engagé à commencer à utiliser plusieurs des indicateurs recommandés, intégrant dans son processus décisionnel des objectifs de propreté de l'eau et de l'air et de réduction des émissions.
- **Des indicateurs du progrès social** ont été également explorés par le Secrétariat rural (organe administratif qui coordonne les politiques rurales au Canada) comme mesure du bien-être social et de la qualité de vie, et appliqués de manière spécifique au Canada rural.

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

Selon une analyse quantitative du progrès social dans les régions urbaines et rurales, c'est dans les franges urbaines que le niveau de bien-être est le plus élevé. Harris et Burns (2004) ont élaboré une formule pour rendre opérationnelle une définition du progrès social, qui englobait l'éducation,

l'espérance de vie, le taux de dépendance économique des jeunes, l'incidence des bas revenus et le chômage. Dans cette approche, le progrès social dépend : *i*) du pourcentage de la population ayant un niveau d'instruction de grade 9 et plus ; *ii*) de l'espérance de vie moyenne en nombre d'années ; *iii*) de l'évolution de la population locale entre 1996 et 2001 ; *iv*) du taux de dépendance économique des jeunes ; *v*) du pourcentage de la population vivant en-dessous du SFR et enfin *vi*) du taux de chômage. En utilisant principalement les données des recensements de 1996 et 2001, ce modèle a montré que c'est dans les régions rurales à l'extérieur des RMR/AR que le niveau de progrès social tend à être le plus bas et dans les franges urbaines à l'intérieur des subdivisions RMR/AR qu'il tend à être le plus élevé (tableau 1.4). Les taux moyens de progrès social dans les SDR de la frange urbaine ont montré également la plus forte progression sur la période de cinq ans, la moyenne étant passée de 0.37 en 1996 à 0.73 en 2001. Il semble donc que les conditions les plus propices au progrès social soient réunies dans les régions situées à proximité mais pas à l'intérieur d'un noyau urbain.¹⁹

Tableau 1.4 Progrès social : moyenne des SDR par type urbain/rural

Territoire	1996	2001
Novau urbain	0.268	0.346
Frange urbaine	0.37	0.729
Frange rurale, à l'intérieur d'une RMR/AR	0.365	0.563
Urbain, à l'extérieur d'une RMR/AR	0.01	-0.226
Rural, à l'extérieur d'une RMR/AR	-0.127	-0.062
Total	-0.02	0.032

Note : Harris et Burns (2004) n'utilisent pas la classification RRPV du milieu rural. Leurs ventilations régionales englobent le noyau urbain, la frange urbaine et la frange rurale et distinguent les régions urbaines et rurales accessibles et périphériques à l'intérieur ou à l'extérieur d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).

Le niveau d'études et l'état de santé des populations rurales sont inférieurs à ceux des populations urbaines

Au Canada, on constate une fracture entre populations rurales et populations urbaines pour le niveau d'études. En 2006, les premières étaient moins susceptibles d'être diplômées de l'enseignement secondaire et de

l'université que les secondes ; en revanche, leur probabilité d'être diplômées d'une école professionnelle était plus grande. Plus précisément, en 2006, 25 % des résidents ruraux de 25 à 64 ans n'avaient pas achevé leurs études secondaires contre 13 % des résidents urbains. Environ 17 % des Canadiens ruraux avaient obtenu un certificat ou un diplôme professionnel contre 11 % de leurs homologues urbains. Près de 20 % des résidents des régions tant rurales qu'urbaines étaient titulaires d'un diplôme d'études collégiales et environ 11 % des citoyens ruraux étaient titulaires d'un diplôme universitaire contre 26 % des citoyens urbains (Statistique Canada, 2008). En dépit de la persistance d'une fracture éducative rural/urbain, le niveau d'études des populations n'a cessé de s'améliorer entre 1981 et 1996 dans les régions rurales comme dans les régions urbaines (Alasia, 2003).²⁰

Au Canada, la fracture éducative rural/urbain dépend de trois grands facteurs. Tout d'abord, comme dans d'autres régions rurales des pays de l'OCDE, les ruraux sont moins incités à décrocher un diplôme de l'enseignement supérieur dans la mesure où moins d'emplois locaux requièrent des compétences de haut niveau (autrement dit des diplômes universitaires). Ensuite, l'obtention de qualifications supérieures suppose bien souvent d'aller s'installer dans des collectivités urbaines plus importantes. Enfin, les universités canadiennes tendent à être situées dans les grands centres urbains et les collèges techniques et communautaires dans les villes de moindre importance. Compte tenu du niveau d'études post-secondaire des titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire, en général les diplômés issus de lycées ruraux sont tout aussi susceptibles de suivre un enseignement post-secondaire que les diplômés issus de lycées urbains (Frenette, 2003).

Le Canada rural affiche également un niveau de santé inférieur à celui des régions urbaines, en dépit de certains avantages liés à un niveau moindre de pollution et au mode de vie rural. En général, l'état de santé baisse au fur et à mesure que l'on s'éloigne d'un centre urbain (Desmeules et Pong, 2006 ; Mitura et Bollman, 2003). Pour le nombre de médecins par habitant, le schéma est similaire (tableau 1.5). Des phénomènes en relation avec la santé comme le tabagisme et l'obésité sont plus élevés en milieu rural que dans les régions urbaines tandis que les comportements sanitaires comme de bonnes pratiques alimentaires (consommation de fruits et légumes) et l'activité physique sont moins développés dans les régions rurales (OCDE, 2009i). Les maladies de l'appareil circulatoire, les blessures, les empoisonnements et suicides contribuent à un taux global de mortalité plus élevé dans les régions rurales et les petites villes. Les citoyens résidant dans la plupart des régions rurales sont les plus exposés au risque. Par exemple, les taux plus élevés de mortalité par blessure et empoisonnement en milieu rural peuvent être liés aux risques

professionnels d'activités rurales comme l'agriculture, la pêche et la sylviculture. Dans les régions rurales, les trajets plus longs à effectuer sur des routes dangereuses pour aller travailler et faire ses courses contribuent probablement au plus grand nombre de blessés et de tués dans des accidents de la circulation (Desmeules et Pong, 2006).²¹ Toutefois, les taux de mortalité par cancer sont légèrement moins élevés dans les collectivités rurales en raison d'une exposition moindre à la pollution. Les autres avantages de la vie rurale en termes de santé sont un plus grand sentiment d'appartenance à une communauté et des niveaux de stress moindres (Desmeules et Pong, 2006).

Tableau 1.5 Répartition des médecins et de la population totale au Canada, 2004

	ZIM forte	ZIM modérée	ZIM faible	ZIM nulle	Territoires	Total rural	Urbain	Canada
% de tous les médecins	1.4	3.2	4.4	0.3	0.1	9.4	90.8	100
% de la population canadienne	5.6	7.6	6.6	1.1	0.2	21.1	79.3	100

Source : Statistique Canada (2004), Estimations de la population (en frontières du recensement de 2001) ; base de données médicales Southam. Données tirées de : Répartition géographique des médecins au Canada : au delà du nombre et du lieu (2005), Institut canadien d'information sur la santé (ICIS).

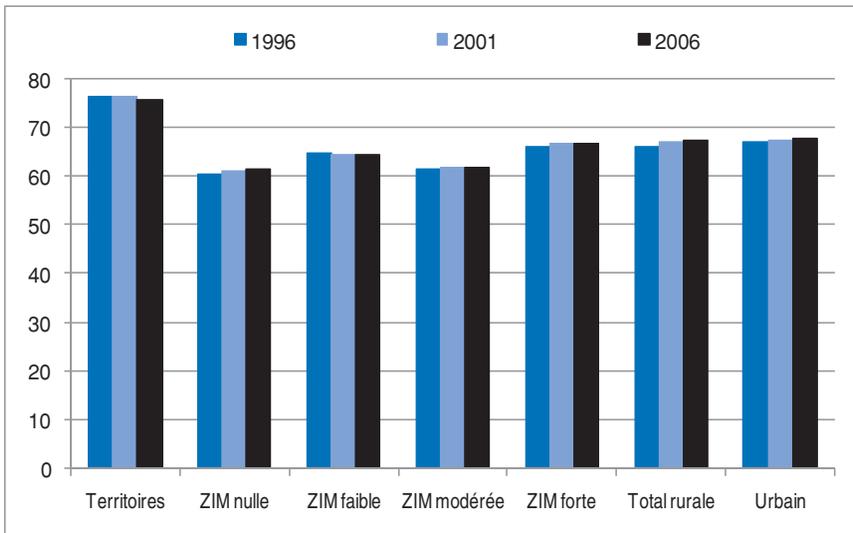
Les marchés ruraux du travail affichent de bonnes performances, en particulier dans les Territoires

Les marchés du travail du Canada rural ont des performances inférieures à celles des régions urbaines en termes de taux d'activité, mais les taux d'activité et d'emploi sont relativement élevés. En 2006, le taux d'activité dans les RRPV était de 63.7 %. Les taux d'activité des régions rurales des territoires (68.5 %) sont plus élevés que ceux des régions urbaines et de tous les autres types de régions rurales. Inversement, les régions à ZIM modérée et à ZIM nulle affichent les performances les plus faibles (graphique 1.16). En 2006, le taux d'emploi était de 58.5 % pour le Canada rural contre 63.3 % pour le Canada urbain. C'est dans les régions à ZIM forte que les taux d'emploi pour les régions rurales étaient les plus élevés (62.8 %) tandis que c'est dans les régions à ZIM nulle que ces taux étaient les plus faibles (50.6 %) de toutes les régions rurales et petites villes. En 2006, le taux de chômage était de 8.2 % dans les collectivités rurales contre 6.2 %

dans les centres urbains. Dans les régions à ZIM forte, il était inférieur à celui des régions urbaines, s'établissant à 5.9 %. Le taux de chômage augmente généralement avec la « ruralité », la plupart des régions rurales affichant les taux les plus élevés. A titre d'exemple, les taux de chômage étaient respectivement de 14.6 % dans les régions à ZIM nulle et de 15.5 % dans les Territoires des RRPV.

Graphique 1.16 Taux d'activité dans les régions rurales et les régions urbaines au Canada, 2006

15 ans et plus



Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

Lorsqu'on examine les tendances, les RRPV affichent également de bonnes performances conformes à celles des grands centres urbains (GCU), entre 1996 et 2000. Dans les RRPV, les taux d'activité et les taux d'emploi ont progressé, s'établissant juste au-dessus de 5 % (Rothwell, 2001). Dans le même temps, les taux de chômage ont reculé sur la période (bien que, dans ce cas, les régions rurales aient fait mieux que les régions urbaines). Au niveau provincial, les taux d'activité et les taux d'emploi ont varié de façon

notoire entre 1996 et 2000 (Rothwell, 2001). Dans les régions rurales des provinces atlantiques, les taux d'emploi ont progressé entre 1996 et 2000, mais dans chaque province le taux d'emploi a été inférieur au taux d'emploi du Canada rural. Pour le Québec et l'Ontario, les augmentations de l'emploi rural sur la période ont été analogues même si le taux d'emploi de l'Ontario a été supérieur à celui du Canada rural tandis que celui du Québec demeurait inférieur au taux du Canada rural. Les quatre Provinces de l'Ouest ont eu des taux d'emploi rural essentiellement réguliers, qui sont restés supérieurs à la moyenne nationale du Canada rural mais l'écart entre les taux enregistrés dans les Provinces de l'Ouest et le taux moyen du Canada rural s'est resserré.

L'offre de services peut poser problème dans les régions rurales éloignées du fait du vieillissement démographique et du dépeuplement

A mesure que la longévité augmente dans les régions rurales, on s'inquiète que les aînés ne puissent pas recevoir les services dont ils ont besoin, notamment en matière de loisirs, de logement et de soins de santé. Cependant, compte tenu des grandes disparités qui caractérisent le Canada rural, la situation n'est pas homogène sur l'ensemble du pays et certaines régions rurales font mieux que d'autres dans ce domaine spécifique. L'éloignement par rapport aux régions urbaines sera probablement un facteur essentiel pour l'offre de certains biens publics spécifiques. Par exemple, les régions rurales et les régions urbaines adjacentes partagent des emplois, des marchés du travail et des services. Inversement, dans d'autres régions rurales, en particulier dans celles à ZIM faible, un déclin démographique constant a réduit l'assiette fiscale des municipalités rurales, affectant ainsi leur capacité d'offre de services.

L'éloignement et le déclin démographique ont également un impact sur la capacité du secteur privé et de la société civile d'offrir des services essentiels dans les collectivités rurales. Par exemple, les entreprises actives dans les secteurs des transports et de la finance ont des difficultés à maintenir ou étendre leur offre locale de biens et services dans les régions rurales. De même, à mesure que la base de population diminue, le nombre de personnes disponibles pour des services bénévoles ou d'intérêt général diminue lui aussi. Les résidents ruraux sont confrontés à des pressions supplémentaires importantes en termes de temps et de ressources. Ces régions rurales ont dû s'adapter et trouver de nouvelles formules pour l'offre des services indispensables. Les approches de type coopératif, la coopération régionale, la cartographie des actifs pour la planification collective et économique, les stratégies pour attirer et garder les immigrants

et les migrants internes ont été autant d'ajustements opérés dans ces régions rurales. Au Manitoba, quelques programmes spécifiques et réussis de parrainage d'immigrants ont contribué à un accroissement de la population dans les zones à ZIM modérée comme dans les zones à ZIM faible. L'une et l'autre de ces tendances ont eu des effets importants pour les collectivités rurales concernées.

1.4 Profil économique

L'économie rurale a une base économique diversifiée...

L'ensemble du Canada rural s'est réorienté de la production de biens à la production de services (tableau 1.6).²² L'analyse des tendances à court terme montre, par exemple, que la part de l'emploi rural dans le secteur de la production de biens a diminué, passant de 36 % en 2001 à 35 % en 2008, tandis que dans le secteur de la production de services cette part est passée de 64 % à 65 %. Cette évolution est due principalement à l'utilisation de technologies permettant de réduire le travail humain et à la baisse des coûts de transports et de communication. Du fait de l'adoption de ces technologies, les secteurs primaires ont supprimé un nombre considérable d'emplois.²³ Un autre élément du remodelage de l'économie rurale a été la baisse constante des coûts de transport des marchandises et des personnes et des coûts de communication qui a favorisé la dispersion géographique des entreprises et des services dans des régions excentrées (Bollman, 2007).

Le rôle relatif de l'agriculture et des autres activités primaires n'a cessé de décroître

Sur la période 2000-2006, le secteur agricole primaire a représenté en moyenne environ 2.4 % du PIB et 2.7 % de l'emploi total (graphiques 1.17 et 1.18). Bien que proche de la moyenne des pays de l'OCDE en termes de part de la production, l'agriculture canadienne n'emploie pas autant de personnes. Elle constitue une activité à forte intensité de capitaux. En 2006, le capital moyen d'une exploitation agricole était de près de 1.1 million CAD, en progression de près de 36 % par rapport à 2001 (OCDE, 2008). En raison de la grande étendue de terres disponibles, les exploitations ont tendance à être très grandes (au Canada, la taille moyenne d'une exploitation était de 422 hectares en 1996 alors que dans les pays de l'OCDE elle était de 173 hectares en 1993).²⁴

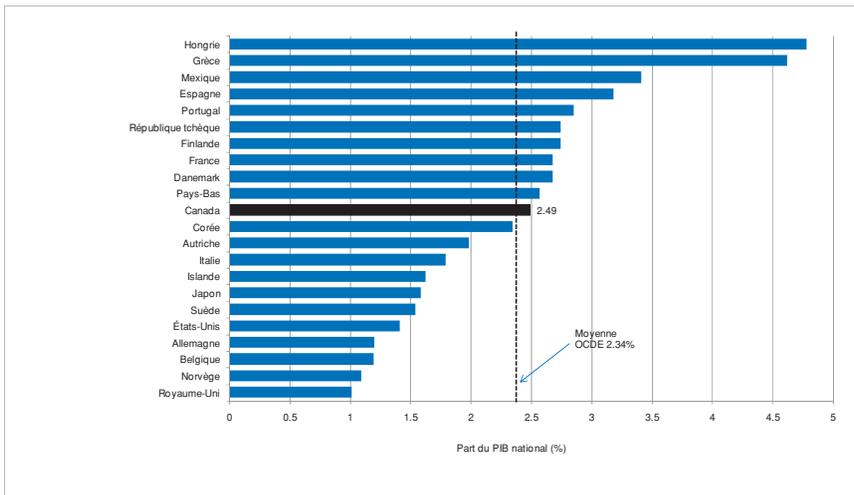
Tableau 1.6 **Emploi par secteur industriel dans les régions rurales et petites villes, 2008**

	Secteurs de production de biens						Secteurs de production de services										Tous secteurs		
	Agriculture	Forêt, pêche, mines, pétrol et gaz	Équipements	Construction	Fabrication	Tous secteurs de production de biens	Commerce de gros et de détail	Transport et stockage	Finance, assurances, immobilier et location	Services professionnels, scientifiques et techniques	Boulangerie, entreprises et autres services de soutien	Services d'éducation	Soins de santé et assistance sociale	Information, culture et récréation	Services de logement et alimentation	Autres services		Administration publique	Tous secteurs de production de services
Nombre d'actifs vivant dans des régions rurales et petites villes en 2008 (en milliers)																			
Terre-Neuve-et-Labrador	1	9	1	9	9	28	15	5	2	2	2	7	13	2	6	6	6	65	93
Ile-du-Prince-Édouard	2	2	x	3	3	11	4	2	1	1	1	2	3	1	2	1	2	18	29
Nouvelle-Écosse	4	9	1	10	16	40	24	5	5	5	6	9	19	5	8	6	7	99	139
Nouveau-Brunswick	5	8	2	11	20	45	22	9	6	4	5	11	22	3	9	7	9	107	152
Québec	46	17	7	54	145	269	118	39	28	24	22	40	89	22	48	42	28	499	768
Ontario	37	13	19	73	117	260	117	45	28	30	30	46	96	31	47	38	39	547	806
Manitoba	26	3	2	11	18	61	22	9	6	3	3	12	23	4	8	8	7	104	165
Saskatchewan	36	14	2	13	9	74	24	9	8	4	3	11	20	4	9	7	6	103	177
Alberta	53	45	4	43	26	169	57	21	14	13	11	25	38	10	28	19	12	247	417
Colombie-Britannique	11	22	2	35	23	92	38	14	10	14	9	13	25	12	24	10	10	178	270
CANADA	220	142	38	262	386	1 049	439	157	107	99	91	175	348	93	188	144	127	1 966	3 015
% de distribution d'emploi dans des régions rurales et petites villes par province, 2008 (ligne %)																			
Terre-Neuve-et-Labrador	1	10	1	10	9	30	16	6	2	2	3	7	14	2	6	7	6	70	100
Ile-du-Prince-Édouard	8	8	n.a.	9	11	37	13	5	3	2	3	6	11	3	6	4	8	63	100
Nouvelle-Écosse	3	6	0	7	12	29	18	3	3	3	5	7	13	4	6	4	5	71	100
Nouveau-Brunswick	3	5	1	7	13	30	15	6	4	3	3	7	14	2	6	5	6	70	100
Québec	6	2	1	7	19	35	15	5	4	3	3	5	12	3	6	5	4	65	100
Ontario	5	2	2	9	15	32	14	6	3	4	4	6	12	4	6	5	5	68	100
Manitoba	16	2	1	7	11	37	13	6	4	2	2	7	14	2	5	5	4	63	100
Saskatchewan	21	8	1	7	5	42	14	5	4	2	1	6	11	2	5	4	3	58	100
Alberta	13	11	1	10	6	41	14	5	3	3	3	6	9	2	7	5	3	59	100
Colombie-Britannique	4	8	1	13	9	34	14	5	4	5	3	5	9	4	9	4	4	66	100
CANADA	7	5	1	9	13	35	15	5	4	3	3	6	12	3	6	5	4	65	100
% de distribution d'emploi dans des régions rurales et petites villes par secteur industriel, 2008 (colonne %)																			
Terre-Neuve-et-Labrador	0	7	2	3	2	3	3	3	1	2	3	4	4	2	3	4	5	3	3
Ile-du-Prince-Édouard	1	2	n.a.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
Nouvelle-Écosse	2	6	2	4	4	4	6	3	4	5	7	5	5	5	4	4	6	5	5
Nouveau-Brunswick	2	6	4	4	5	4	5	6	5	4	5	6	6	4	5	5	7	5	5
Québec	21	12	18	21	38	26	27	25	27	24	24	23	26	24	26	29	22	25	25
Ontario	17	9	50	28	30	25	27	29	26	31	33	26	28	33	25	26	31	28	27
Manitoba	12	2	6	4	5	6	5	6	6	3	3	7	6	4	4	6	6	5	5
Saskatchewan	16	10	5	5	2	7	6	5	7	4	3	6	6	4	5	5	4	5	6
Alberta	24	31	10	16	7	16	13	13	13	14	12	14	11	10	15	13	10	13	14
Colombie-Britannique	5	15	5	13	6	9	9	9	9	14	10	8	7	13	13	7	8	9	9
CANADA	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

Graphique 1.17 Part de l'agriculture dans le PIB national des pays de l'OCDE

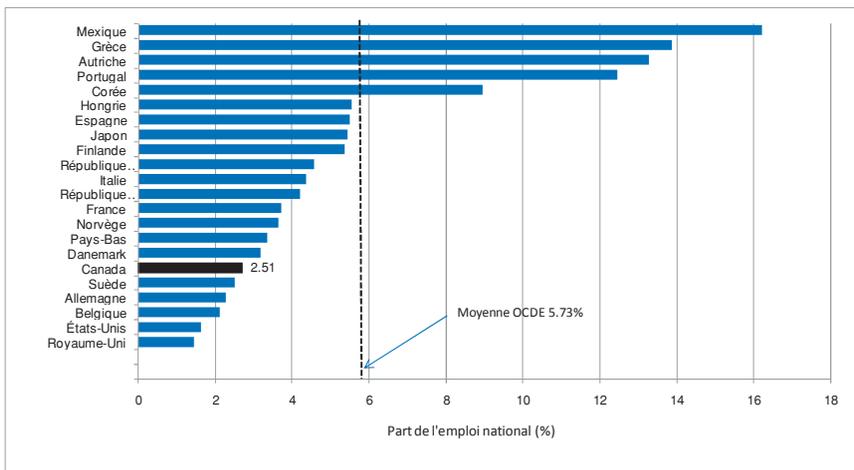
Moyenne de la période 2000-2005 ou dernière année disponible - pourcentage



Source : OCDE (2008), *Études économiques de l'OCDE : Canada*, OCDE, Paris.

Graphique 1.18 Part de l'agriculture dans l'emploi national dans les pays de l'OCDE

Moyenne de la période 2000-2006 ou dernière année disponible



Source : OCDE (2008), *Études économiques de l'OCDE : Canada*, OCDE, Paris.

Étant donné la grande quantité de terres disponibles pour la production agricole par rapport à la population, le secteur agricole est un exportateur net. Le Canada est à la fois le cinquième plus gros exportateur et importateur de produits agricoles et agroalimentaires de l'OCDE (OCDE, 2008). Les débouchés commerciaux et l'accès aux marchés étrangers sont d'une importance cruciale pour le bon fonctionnement et la viabilité à long terme du secteur agricole (GC, 2006).

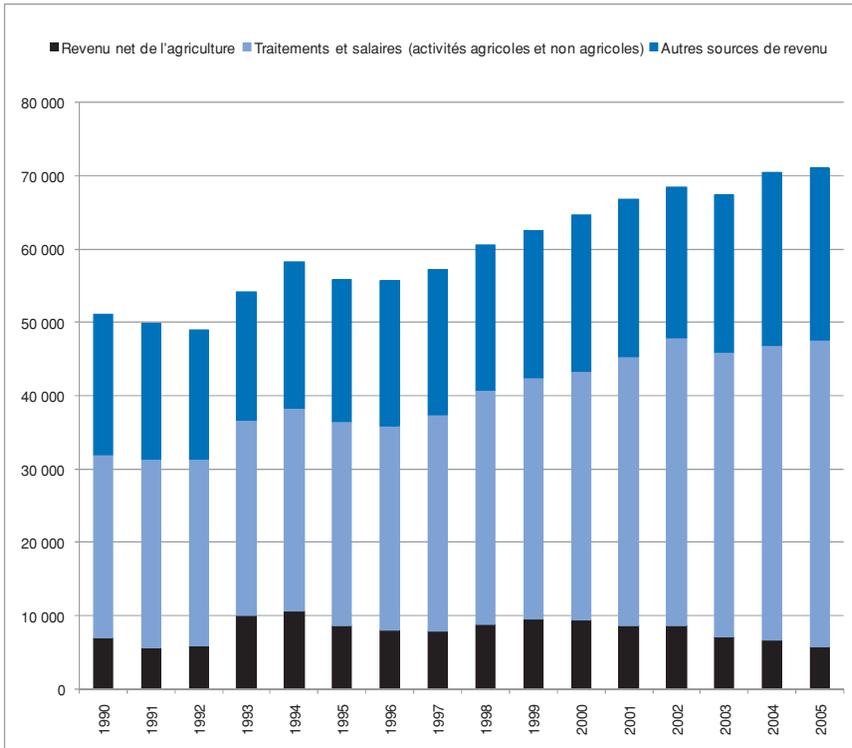
Les activités agricoles sont de plus en plus intégrées dans un vaste cadre de production régionale et les familles agricoles tirent leurs revenus de sources diverses. Selon Alasia *et al.* (2007), entre 1991 et 2001, on a enregistré une diminution d'environ 11 % du nombre d'exploitants de fermes de recensement tandis que le nombre d'exploitants déclarant un travail extra-agricole a augmenté de 6 %. En 2001, environ 45 % des exploitants de fermes de recensement (soit environ 150 000) déclaraient une activité extra-agricole et plus de 90 % d'entre eux exploitaient une ferme de recensement qui générerait moins de 250 000 CAD de recettes brutes (Alasia *et al.* 2007). Le revenu des familles agricoles provient de sources diverses : revenus des activités agricoles, salaires et traitements pour un travail effectué sur l'exploitation, hors exploitation ou les deux et autres revenus non agricoles. Entre 1990 et 2005, la part des revenus agricoles nets dans le revenu des familles a baissé de 16 % en dollars réels tandis que celle des autres sources de revenus (non compris les salaires et traitements provenant d'activités agricoles et extra-agricoles) a augmenté de 21 % (graphique 1.19). La part des salaires et traitements dans le revenu des familles agricoles est de plus en plus importante. En 2005, par exemple, elle a augmenté de 67 % pour s'établir à 41 870 (OCDE (2009i)).

Le monde rural a accru sa spécialisation dans la production et les services, avec les PME comme fer de lance

Le fait que les gros producteurs sous-traitent les activités à de petites entreprises indépendantes accroît la spécialisation des régions rurales dans les activités de production. Le Canada rural a toujours eu des emplois dans le secteur manufacturier (transformation du poisson, fonderies, scieries, usines de pâtes et papiers, etc.) mais quelques uns des nouveaux emplois du secteur s'inscrivent dans un réseau de systèmes de livraison en « flux tendus » (« *Just-in-time* »). Au Canada, la production primaire était une activité rurale car de nombreuses activités se déroulaient à proximité des lieux de récolte et d'extraction de la matière première (usines de transformation du poisson, aciéries, usines de production de pâtes et papiers, fonderies). De même, pour nombre d'activités de production primaire, la

Graphique 1.19 Revenu agricole net et autres sources de revenu des familles agricoles au Canada

1990-2005 (CAD de 2005)



Note : Les revenus que les familles tirent d'une exploitation constituée en personne morale ne sont pas inclus dans le revenu agricole net.

Source : Agriculture et agroalimentaire Canada, taxfiler farm family data (base de données sur le revenu des familles agricoles).

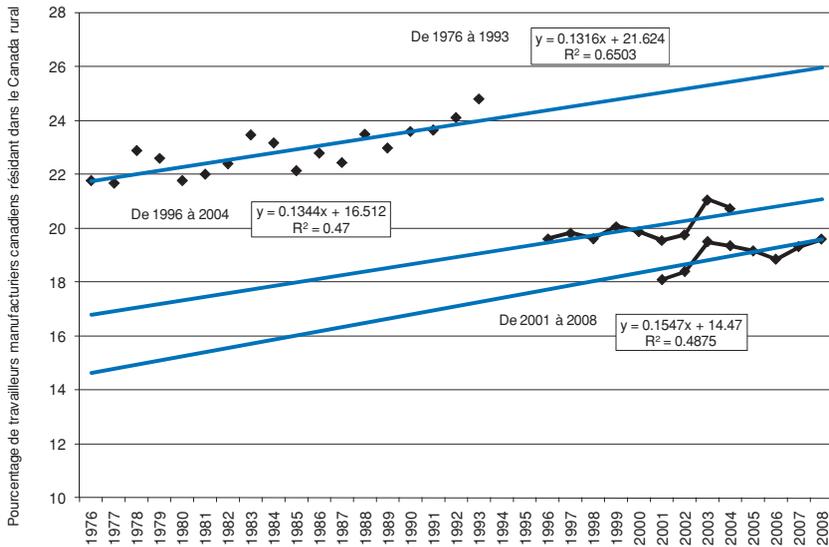
proximité de chutes d'eau, généralement présentes dans les zones rurales, était nécessaire pour actionner les roues à aubes. Mais, sur les trente dernières années, la part du Canada rural dans l'emploi manufacturier total des secteurs non liés aux activités primaires, a augmenté. Au Canada, la proportion de la main d'œuvre vivant dans les régions rurales et les petites villes a augmenté d'environ 0.13 % par an depuis 1976 (graphique 1.20). En 2004, 21 % des travailleurs du secteur manufacturier canadien vivaient dans les régions rurales et les petites villes.²⁵ Cette tendance démontre que,

pour les activités de production, les régions rurales ont probablement acquis un avantage de situation par rapport aux régions urbaines.

Comme en témoigne le nombre des petites et moyennes entreprises (PME), le taux d'entrepreneuriat du Canada rural est supérieur à celui des régions urbaines. Les statistiques tendent à confirmer l'importance cruciale des petites entreprises pour la santé économique du Canada rural. En 2004, les PME implantées en milieu rural représentaient 28 %, sur un nombre total estimé à 1.4 million, des PME implantées au Canada, soit une proportion bien supérieure à la part du Canada rural dans la population globale (un peu moins de 20 %).²⁶ Cela reflète probablement le rôle important des activités économiques locales reposant sur les ressources naturelles (agriculture, sylviculture, pêcheries et exploitation minière) mais aussi une plus grande activité entrepreneuriale des Canadiens ruraux comparée à celle de leur homologues urbains, hypothèse confirmée par le fait que 6 % des Canadiens ruraux étaient propriétaires d'une PME contre 4 % pour les Canadiens urbains. Les entreprises implantées dans le Canada rural tendent également à être de très petites entreprises. Une étude réalisée en 1999 par Statistique Canada constatait également qu'en 1996, 82 % des entreprises implantées en milieu rural comptaient moins de 10 salariés contre 74 % des petites entreprises implantées en milieu urbain. Une enquête réalisée en 2004 a montré que 86 % des PME rurales se classent dans la catégorie dite des micro-entreprises, ce qui signifie qu'elles emploient moins de cinq salariés. Pour le Canada urbain, ce chiffre est de 83 %.

De même, le prix des services de télécommunications a chuté de 80 % depuis les années 60, améliorant ainsi la capacité des régions rurales à attirer les entreprises et les résidents. Un exemple typique est celui de l'Internet, dont le prix a diminué ces dernières années.²⁷ La baisse globale du prix du transfert d'informations entraîne une baisse du prix de cette dimension de « ruralité ». Ce prix est relativement moins élevé pour les communications dans le sens rural/urbain. Il est toutefois possible que le prix des communications interurbaines aït baissé plus vite encore. La baisse du prix des transferts d'informations est une arme à double tranchant car si les résidents des campagnes peuvent envoyer et recevoir des informations plus rapidement, ceux des villes également. L'une des conséquences du phénomène est que l'on trouve moins de guichets automatiques dans les régions rurales mais aussi moins d'agences de voyages, ce qui diminue les interactions en face à face.

Graphique 1.20 **Pourcentage de travailleurs manufacturiers canadiens résidant dans le Canada rural, 1976-2008**



Source : Bollman R. D. (2007), « Les facteurs stimulant l'économie rurale canadienne, document de recherche », série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, Statistique Canada.

La baisse du coût de transport des personnes bénéficie aux régions rurales accessibles

L'augmentation « des économies d'agglomération » est une autre moteur du changement démographique et économique rural, en particulier dans les régions rurales situées à proximité de GCU. Comme nous l'avons déjà évoqué ci-dessus, entre 1981 et 2001, la population rurale s'est concentrée dans les régions accessibles (c'est-à-dire situées dans un rayon de 50 kilomètres par rapport aux grands centres urbains). Certaines de ces régions rurales produisent des biens et des services spécialisés pour les marchés de niche des régions métropolitaines riches, en pleine croissance et segmentées. De plus, ces collectivités rurales ont aisément accès à des services hautement spécialisés (par exemple, un aéroport international, des centres de recherche et un grand hôpital) qui leur donnent une ouverture sur les marchés internationaux ou leur permettent d'avoir une qualité de vie

relativement élevée. Mais toutes les collectivités rurales situées à proximité de centres métropolitains n'ont pas affiché des performances identiques entre 1981 et 2001. Par exemple, dans 5 % des collectivités situées à moins de 25 km d'un GCU, une économie d'agglomération liée à la proximité d'une métropole n'est pas parvenue à stimuler la croissance démographique dans ces collectivités et le nombre des habitants a connu sur la période un déclin continu.

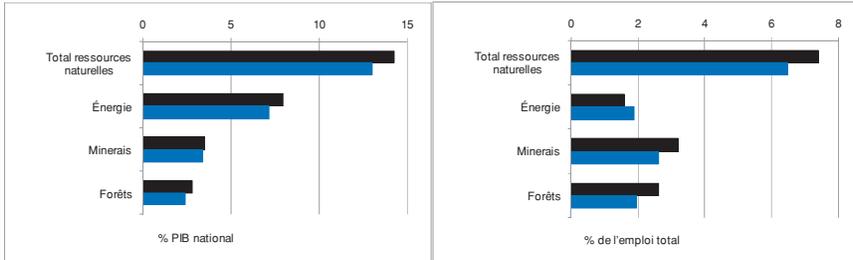
... mais les collectivités rurales reposant sur l'exploitation des ressources naturelles sont encore nombreuses...

Une grande partie du Canada rural s'est émancipée de l'industrie primaire, de la production énergétique, minière et forestière mais la part de ces secteurs dans le PIB demeure relativement importante. En 2006, pour l'ensemble du pays, ces secteurs ont représenté 13 % du PIB total du Canada et 200 milliards CAD d'exportations. Le secteur forestier a représenté 2.4 % (ou 28.8 milliards CAD en dollars constants de 2002), l'extraction minière et la transformation de minerais 3.4 % (ou 40.9 milliards CAD en dollars constants de 2002) et l'énergie (pétrole brut et gaz naturel, énergie électrique et oléoducs) 7.2 % (ou 85.5 milliards CAD en dollars constants de 2002) (OCDE 2009i). Alors que la contribution à l'économie canadienne des secteurs de l'énergie, de l'extraction minière et de la transformation de minerais a augmenté, celle du secteur forestier a diminué, passant de 2.4 % en 1999 à 1.9 % en 2006 (graphique 1.21).²⁸

En 2006, le secteur des ressources naturelles a employé directement 911 000 personnes, soit 6.5 % de l'emploi total contre 5.2 % en 1999 (graphique 1.21). Sur ces 6.5 %, le secteur forestier a employé directement 273 300 personnes, soit 1.9 % de l'emploi total au Canada. Dans ce secteur, l'industrie du bois a employé 128 900 personnes, l'industrie du papier et les industries connexes 84 400, l'exploitation forestière 35 500 et la sylviculture 24 500. En 2006, l'industrie minière (extraction et transformation du minerai) a employé directement 369 900 personnes, soit 2.7 % de l'emploi total : 40 000 personnes ont travaillé dans l'extraction du minerai, 80 000 dans la fusion et le raffinage et 240 000 dans les industries de transformation du minerai et de production. Le secteur de l'énergie a généré 269 116 emplois directs soit 1.9 % de l'emploi total.²⁹

Graphique 1.21 Part des ressources naturelles dans le PIB et l'emploi total du Canada

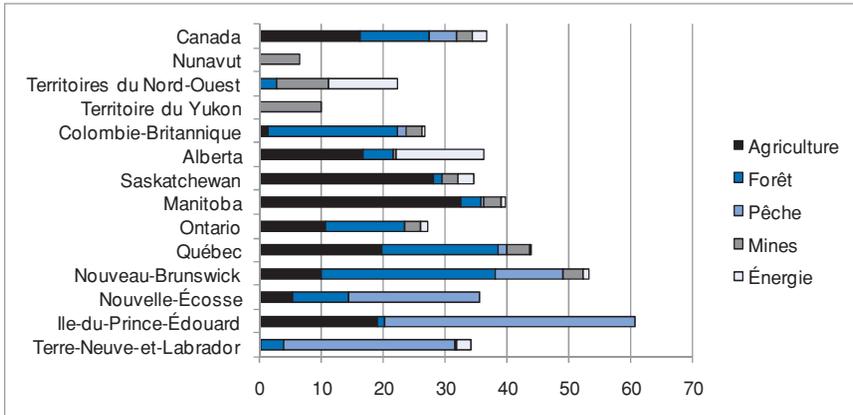
1999 et 2006



Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

Au Canada, on recense 1 475 collectivités dépendantes de la ressource (soit 28 % du total), qui représentent une population d'environ un million de personnes (2006).³⁰ Les provinces dans lesquelles la proportion de collectivités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles est la plus forte sont la Saskatchewan et l'Alberta, tandis que les trois territoires affichent le pourcentage le plus faible de « villes-ressources » (graphique 1.22). Dans les collectivités dépendantes de la ressource, c'est généralement le secteur agricole qui est dominant (37 %), suivi de la sylviculture (33 %), l'énergie (18 %), la pêche (8 %) et l'industrie minière (3 %). La plupart des collectivités dépendant d'une ou plusieurs ressources sont situées dans des RRPV. Si l'on considère la typologie rurale du Canada, les zones à ZIM faible et modérée sont plus spécialisées dans l'exploitation des ressources naturelles que les zones à ZIM forte ou nulle. Cela donne à penser que les collectivités plus proches de centres urbains (ZIM forte) ont une économie plus diversifiée tandis que la géographie et le coût du transport affectent les activités primaires dans les régions les plus reculées (ZIM nulle) où le secteur public est généralement important. Les collectivités des zones à ZIM forte bénéficient de la proximité des marchés du travail urbains tandis que dans les zones à ZIM nulle on trouve souvent des centres de services publics comme la santé et l'éducation et des administrations publiques (Sorensen, De Peuter, 2005).

Graphique 1.22 Pourcentage de subdivisions de recensement dans les régions rurales et petites villes (RRPV) dépendantes des ressources naturelles, par secteur et province/territoire, 2006



Note : Une subdivision de recensement (SDR) est une ville ou une municipalité organisée qui peut être considérée comme représentative des collectivités – Les SDR des régions rurales et petites villes sont situées en dehors des zones de navettage des grands centres urbains (noyau urbain de 10 000 habitants et plus). – Les collectivités qui sont dépendantes de plusieurs secteurs de ressources tels que l’agriculture, la sylviculture, la pêche, l’industrie minière ou l’énergie, sont prises en compte deux fois dans ce graphique.

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

Une spécialisation excessive dans les industries reposant sur l’exploitation des ressources naturelles pose problème aux collectivités rurales

L’importance des ressources naturelles dans l’économie de certaines collectivités rurales ne doit pas être considérée comme un facteur négatif en soi mais pose un certain nombre de problèmes. Le premier est qu’en raison de « la valeur économique croissante du temps humain » (Schultz, 1972), le capital se substitue de plus en plus au travail. En conséquence, l’emploi dans les activités primaires ne cesse de décliner, ce qui compromet la capacité des collectivités reposant sur l’exploitation des ressources naturelles à maintenir leur taille démographique. Le second est le fait que ces collectivités sont exposées à l’alternance de booms économiques et de récession, laquelle dépend des caprices des marchés internationaux des matières premières ou

des décisions des gouvernements ou des entreprises mais pas de l'initiative locale (Sheffer, 2008). Lorsque la demande de ressources produites localement est forte, l'économie est prospère et relativement compétitive. Mais, dès lors que cet équilibre fragile et exogène est rompu, la collectivité est en danger et, dans certaines conditions, elle peut même disparaître.

En règle générale, les villes tributaires des ressources naturelles sont petites et se caractérisent par des marchés locaux du travail simplifiés. Plusieurs facteurs découragent le développement d'une économie diversifiée qui générerait une main d'œuvre plus hétérogène. Ces communautés sont habituellement isolées et éloignées des grands marchés. Les coûts de transport y sont élevés et dissuasifs pour l'implantation d'autres activités économiques. Qui plus est, certaines activités basées sur la ressource versent des salaires relativement élevés ; en conséquence, un seul revenu suffit à faire vivre la famille et seuls les hommes de la communauté ont un emploi. Le taux d'activité des femmes y est moins élevé que dans l'ensemble du pays. Enfin, un problème d'apparence physique se pose également. Dans le cas des vieilles villes, en particulier, l'environnement bâti est jugé non attractif par certains.³¹

Les collectivités canadiennes reposant sur l'exploitation des ressources naturelles présentent toutes ces caractéristiques ; elles présentent également quelques spécificités au niveau provincial (Walisser et al, 2006).³² Par exemple, l'origine des personnes qui vivent dans les villes mono-industrielles varie d'un bout à l'autre du pays. La population industrielle d'un grand nombre de villes-ressources des provinces atlantiques et du Québec est une population locale qui vivait autrefois de la pêche, de l'exploitation forestière et de l'agriculture. Au contraire, les travailleurs et le personnel d'encadrement des villes-ressources de l'Ontario et de l'ouest canadien sont issus de populations non locales voire étrangères ; les « villes nouvelles » créées dans des régions essentiellement inhabitées sont « artificielles » et les liens culturels entre la population locale et le territoire sont faibles.³³

Du fait de ces caractéristiques, les collectivités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles ne peuvent absorber aisément les coups portés à leur économie lorsque leur principale source d'emplois et de revenus est confrontée à une crise ou à des fermetures soudaines. La crise déclenche un cercle vicieux : perte irréversible d'emplois directs entraînant la perte d'emplois indirects dans le secteur de l'industrie et des services ; déclin rapide de la population générant des pertes d'emplois ultérieures et des réductions importantes de l'offre de services publics ; perte de valeur des propriétés résidentielles, industrielles et commerciales, érosion de l'assiette fiscale et nouvelles réductions de l'offre de services locaux, sentiment de détresse et perte d'espoir dans l'avenir de la communauté.

Il est de plus en plus reconnu qu'un grand nombre de pratiques du secteur primaire ont des conséquences néfastes pour l'environnement qui devraient être prises en compte dans le coût de l'utilisation des ressources. A ce jour, l'utilisation des ressources naturelles au Canada a suivi principalement une approche néoclassique. Cette approche suppose que les forces du marché et les pouvoirs publics peuvent remédier à la dégradation de l'environnement. Cependant, « l'économie néoclassique évite les conséquences durables de la dégradation de l'environnement (perte de vitalité de la base de ressource, extinction des espèces et conséquences pour la société d'une pollution excessive) telle qu'un coût accru en termes de santé publique » (Hessing *et al.*, 2005). Il faut donc développer une approche qui intègre la valeur écologique des ressources et éviter leur surexploitation comme cela a été le cas dans la Péninsule de Burin (Terre-Neuve-et-Labrador), citée un peu plus tôt dans ce chapitre.

La crise économique mondiale menace la viabilité des collectivités rurales canadiennes

Bien que la crise économique mondiale frappe l'ensemble du pays, ses effets se font probablement encore plus durement sentir dans les régions rurales, en raison de la difficulté d'accès au crédit bancaire et d'une demande internationale réduite pour leurs biens (encadré 1.4). Les entrepreneurs installés en milieu rural se heurtent à des obstacles plus grands que leurs homologues implantés en milieu urbain. Premièrement, leurs entreprises tendent à être moins rentables. Selon Industrie Canada, en 2004, la rentabilité des PME rurales était de 26 % contre 29 % pour les PME urbaines. Deuxièmement, les entrepreneurs ruraux tendent à avoir moins de possibilités de choix lorsqu'ils ont besoin d'un crédit-relais pour leur gestion courante et d'un financement pour une création d'entreprise ou le développement d'une entreprise existante. Le fait que les entrepreneurs ruraux tendent à avoir comme principale institution financière des coopératives de crédit et des caisses populaires, le montre bien. En 2004, plus d'un tiers des PME rurales travaillaient avec des coopératives de crédit ou des caisses populaires pour leurs opérations bancaires courantes contre 15 % seulement des PME urbaines. Troisièmement, les PME rurales sont beaucoup plus susceptibles de travailler durablement avec la même institution financière que les PME urbaines ; toujours en 2004, 43 % des PME rurales contre 33 % des PME urbaines travaillaient depuis plus de dix ans avec la même institution financière. Les petites entreprises, qui dominent en milieu rural, voient leurs demandes de prêt plus souvent rejetées.

Encadré 1.4 Quel est l'impact du resserrement du crédit dans les régions rurales des pays de l'OCDE ?

La récession et la restriction du crédit menacent la viabilité de nombreuses collectivités rurales de l'OCDE. Bien qu'à ce jour l'impact de la crise ait été essentiellement observé dans les villes, il est probable qu'en 2009 les collectivités rurales en verront les principaux effets négatifs, et ce pour toute une série de facteurs connexes.

Premièrement, les régions rurales sont davantage exposées aux chocs économiques car leurs marchés du travail locaux (MTL) sont étroits, fragmentés et qu'habituellement leurs liens avec les autres marchés du travail sont faibles. En fait : *i*) comme ils sont étroits, toute fluctuation de la demande ou de l'offre a un impact disproportionné et même une perte d'emplois relativement limitée peut avoir des conséquences locales importantes ; *ii*) comme ils sont fragmentés, les personnes ayant des compétences spécifiques n'ont que des possibilités limitées de trouver un emploi correspondant à leurs compétences et *iii*) comme ils sont déconnectés des autres marchés du travail, il est plus difficile d'aller trouver ailleurs un emploi. En outre, les coûts tant financiers qu'en termes de temps, du navettage sont particulièrement élevés dans les régions rurales, ce qui tend à accroître les salaires d'acceptation. Ceci s'ajoutant à un environnement dans lequel les perspectives de travail sont perçues comme limitées, risque de conduire un grand nombre de travailleurs découragés à sortir de la population active. Si tel est le cas, les taux de chômage déclarés seront sérieusement inférieurs à leur niveau réel (Freshwater, 2008).

Deuxièmement, les régions rurales seront également confrontées au problème de la migration de retour et de la baisse des transferts privés. Face au manque de perspectives d'emploi, un grand nombre de personnes qui avaient migré vers les régions urbaines au début des années 90 vont probablement retourner dans leurs localités rurales. On va donc assister à un important déplacement du chômage des villes vers les campagnes. Quelques exemples empiriques de cette dynamique sont déjà observés dans certains pays. La Chine, par exemple, doit gérer aujourd'hui le retour dans les campagnes des travailleurs partis travailler à l'usine dans les villes. Le Mexique est confronté à un afflux de travailleurs revenant des États-Unis et à la perte de transferts privés. Il est probable également que la réduction des envois de fonds sera durement ressentie dans les régions rurales d'Europe de l'Est, d'Amérique du Sud et d'Asie centrale.

Troisièmement, le resserrement du crédit affectera probablement davantage les petites et moyennes entreprises (PME) implantées en milieu rural que les autres entreprises implantées ailleurs. En effet, dans bien des régions rurales, les PME sont le principal employeur local et produisent l'essentiel de la richesse de la région. Or, ces entreprises sont particulièrement exposées aux crises financières. En fait, les restrictions de crédit affecteront diversement les entreprises selon leur taille, leur implantation et leurs caractéristiques de risque (OCDE, 2008). Dans ce contexte, les PME sont exposées à la crise du fait de leur dépendance à l'égard des crédits bancaires, d'une structure financière plus fragile et d'une solvabilité moindre. En conséquence, même une indisponibilité momentanée de crédits bancaires peut avoir un impact structurel sur les régions rurales en réduisant le nombre de PME implantées dans ces régions.

Encadré 1.4 Quel est l'impact du resserrement du crédit dans les régions rurales des pays de l'OCDE ? (suite)

La récession actuelle confronte les régions rurales à deux difficultés liées à l'emploi. La première est le pendant du ralentissement cyclique que connaissent également les régions urbaines dans lesquelles la principale préoccupation des politiques est d'amortir un ralentissement de l'activité qui ne sera pas éternel. Si les entreprises survivent à la crise actuelle, les perspectives de reprise in fine et de création d'emplois sont bonnes. Toutefois, dans de nombreuses régions rurales, une baisse prolongée de l'activité génère un chômage structurel dans lequel les emplois perdus ne reviennent jamais. Cette possibilité pour que la récession entraîne des pertes d'emplois importantes et permanentes et une diminution du nombre d'entreprises génère une deuxième difficulté en matière d'emploi rural.

Source : Freshwater, D. et R. Trapasso (2009), « Where Did the Rural Jobs Go? », rapport non publié préparé pour le Forum de l'OCDE sur la politique régionale, « Crise mondiale, réponses régionales », 30 mars 2009, Paris.

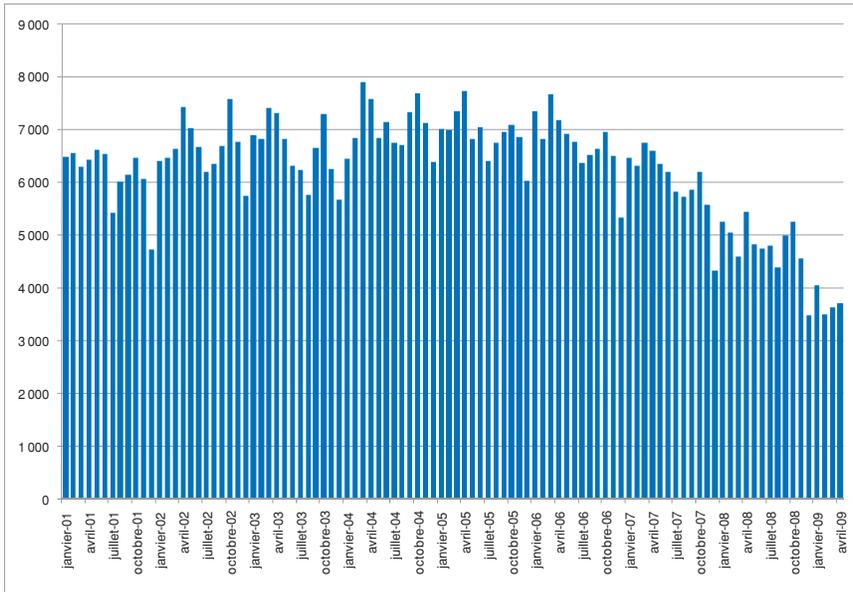
Les collectivités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles qui dépendent du secteur forestier sont particulièrement menacées par la crise actuelle du fait de la forte baisse de la demande de bois d'oeuvre.³⁴ Par exemple, même si au Canada le déclin de l'industrie forestière a commencé à la fin de l'année 2006, c'est au premier trimestre 2009 que les plus mauvaises performances ont été enregistrées en relation avec la crise du marché américain du logement, qui est le principal importateur de bois canadiens (graphiques 1.23 et 24). La production de bois d'oeuvre a chuté de 56 % entre avril 2005 (l'un des pics de la série) et avril 2009. En 2007, l'industrie forestière du papier et de l'emballage a enregistré une baisse de ses recettes nettes de 492 millions, suivie d'une nouvelle baisse de 1 595 millions CAD en 2008. Du fait de la crise, l'emploi a diminué dans la sylviculture et l'exploitation forestière. La Colombie-Britannique, par exemple, a enregistré quelque 20 000 licenciements dans l'industrie forestière, soit un recul de l'emploi de 20 % dans ce secteur depuis le pic de 2004. De manière générale, l'emploi total dans la sylviculture et l'exploitation forestière a diminué de 42.8 % sur la période.³⁵

1.5 Viabilité environnementale

Dans le Canada rural, le changement climatique suscite des craintes diffuses. Toutes les régions, urbaines et rurales, vont probablement connaître des hausses de températures, une élévation du niveau de la mer et des épisodes plus fréquents de fortes précipitations. Cependant, les Territoires du Nord dans lesquels on trouve une grande partie des régions essentiellement rurales du Canada sont probablement les plus exposés au

Graphique 1.23 Tonnes de bois de sciage produit au Canada

janvier 2001- avril 2009

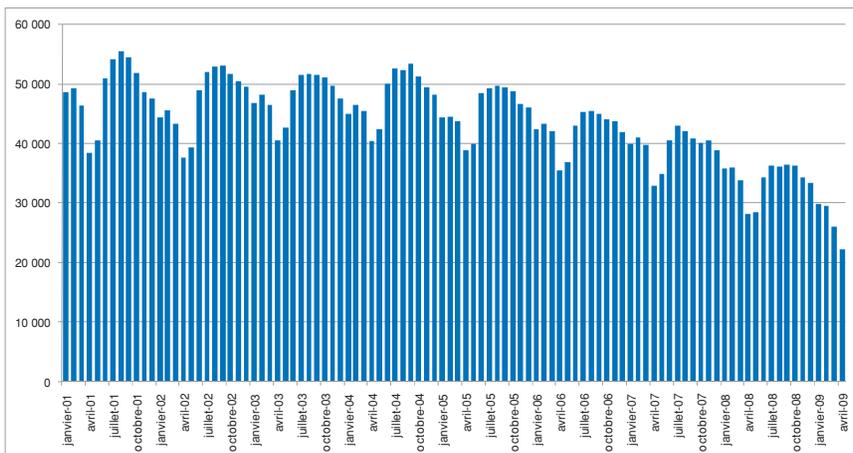


Source : Statistique Canada (2009).

changement climatique. Depuis 1948, les températures y ont progressé de plus de 1.4°C, soit un taux de réchauffement environ deux fois supérieur à la moyenne mondiale (graphique 1.25). Sur cette période, c'est dans les régions septentrionales, à savoir le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, que l'on a enregistré la hausse de température la plus importante du Canada. Pour ce qui est des précipitations, depuis 1950 le changement climatique a modifié la pluviométrie des régions canadiennes ; le résultat est une augmentation des précipitations globales d'environ 12 % pour l'ensemble du pays. Mais, dans la plupart des régions du Nunavut, le niveau des précipitations a augmenté d'entre 25 à 45 %, tandis que dans la partie méridionale du pays il n'a guère varié par rapport à la moyenne sur le long terme.

Graphique 1.24 Tendances de l'emploi dans la sylviculture et l'exploitation forestière au Canada

janvier 2001 - avril 2009

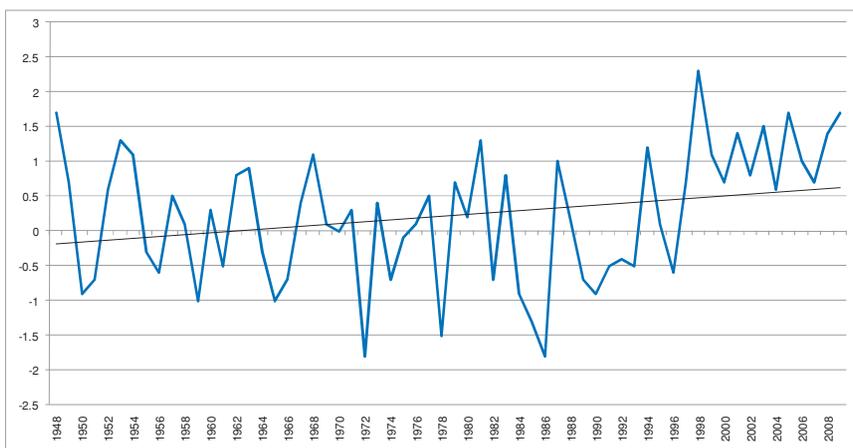


Note : Chiffres non désaisonnalisés de l'emploi.

Source : Statistique Canada (2009).

Graphique 1.25 Augmentation durable de la température moyenne au Canada

1945-2007



Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

Au Canada, les collectivités rurales du Nord, en particulier celles qui sont tributaires de l'exploitation des ressources naturelles, sont affectées par ce changement et par ses variations régionales. Plusieurs facteurs augmentent la vulnérabilité au changement climatique des collectivités tributaires des ressources naturelles. Ces facteurs sont la grande sensibilité climatique de nombreuses ressources naturelles, mais aussi d'autres facteurs liés à leur faible capacité d'adaptation, notamment une diversification économique limitée, une pénurie de ressources économiques disponibles pour l'adaptation, une population vieillissante et un accès aux services généralement plus restreint.

Le changement climatique va exacerber de nombreux risques climatiques actuels ; il présentera de nouveaux risques mais offrira aussi de nouvelles opportunités. Ses conséquences pour les collectivités, l'industrie, les infrastructures et les écosystèmes seront considérables. Certains effets du changement climatique ont un impact direct sur les collectivités rurales du Canada :

- Enneigement : son étendue et sa durée annuelle diminuent. Dans l'hémisphère Nord, on a déjà observé une réduction du manteau neigeux de 10 % entre 1972 et 2003.
- Couverture de la mer, des lacs et des fleuves par les glaces : son étendue et sa durée diminuent. La saison pendant laquelle les Grands Lacs sont pris par les glaces a diminué de 1 à 2 mois au cours des 150 dernières années.
- Phénologie des plantes : en Alberta, le début du printemps phénologique a avancé de 26 jours au cours du siècle écoulé.
- Productivité des plantes. La saison de croissance s'est allongée et la productivité des plantes a augmenté.
- Répartition de certaines espèces animales. On a observé une prolifération des poissons d'eaux tempérées et chaudes par rapport aux poissons d'eaux froides.
- Érosion littorale. Le phénomène s'est renforcé suite à une diminution du manteau glaciaire, à l'élévation du niveau de la mer, à une activité orageuse accrue et à divers autres facteurs non climatiques. Une érosion et une dégradation accélérées des dunes et du littoral ont été observées dans le golfe du Saint Laurent et dans certaines parties du Canada atlantique.
- Niveaux des eaux des fleuves et des lacs. Les niveaux d'eaux et le calendrier des débits de pointe ont changé. Dans les Prairies, une

baisse des eaux de ruissellement en été et en automne, entraînant un moindre niveau d'eau dans les fleuves et les lacs pendant ces périodes, a été observée.

Le Canada est l'un des plus gros producteurs de gaz à effet de serre par habitant...

L'impact de l'industrie pétrolière

Au Canada, les territoires ruraux sont responsables d'une grande partie des émissions de GES, dues principalement à l'extraction de pétrole et de gaz naturel. Bien qu'il aît signé le Protocole de Kyoto, le Canada est le deuxième émetteur mondial de GES par habitant (graphique 1.26). Il est responsable de 2 % des émissions mondiales de GES, et ses émissions progressent plus vite que dans pratiquement tout autre pays de l'OCDE (OCDE, 2008). L'Alberta et la Saskatchewan sont les plus gros contributeurs aux émissions nationales de GES par habitant (graphique 1.27). Les sables bitumineux de l'Alberta, par exemple, sont à eux seuls, responsables de 4 % des émissions totales de GES du Canada (OCDE, 2008). Outre leurs effets en termes de changement climatique, les sables bitumineux génèrent des coûts environnementaux considérables et en progression dans plusieurs domaines : demande supplémentaire d'eau et de gaz naturel (utilisation de un à trois barils d'eau par baril de pétrole extrait) ; accumulation de déchets ; destruction du délicat écosystème boréal et pollution de l'air sous la forme de pluies acides.³⁶ Le changement climatique et l'engagement pris par le Canada de s'associer à l'action conjointe mondiale contre le réchauffement lui imposent d'adopter un modèle de développement durable, c'est-à-dire des schémas de consommation et de production beaucoup moins énergivores, notamment dans le secteur même de l'énergie.

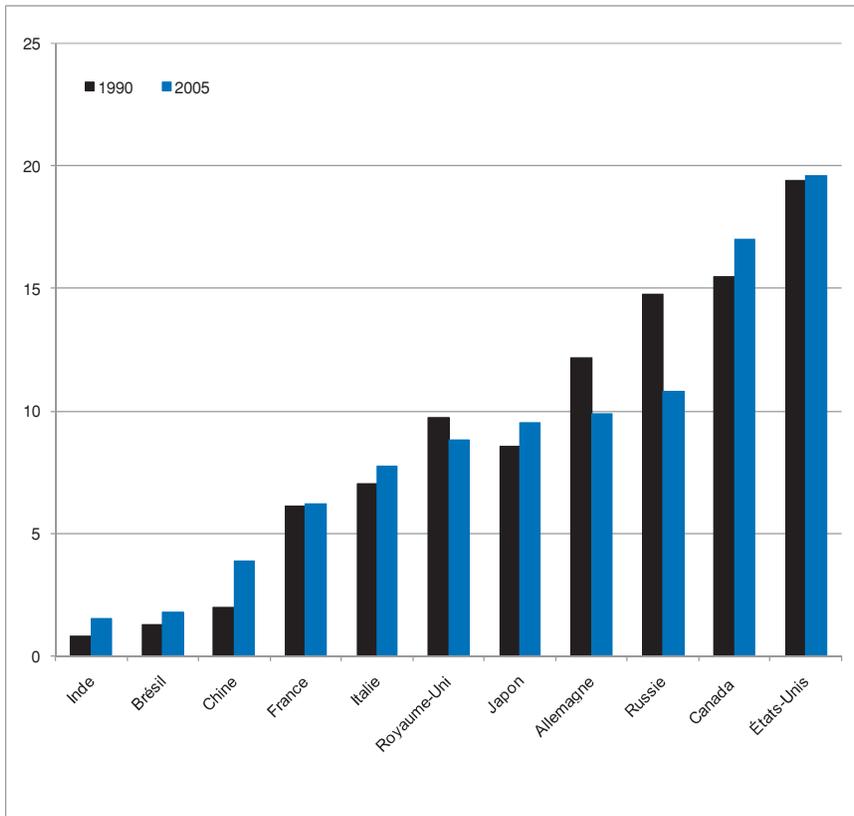
... mais il est également l'un des premiers producteurs mondiaux d'énergies renouvelables

Hydroélectricité

La production d'hydroélectricité est un des piliers de l'économie rurale du Canada qui est le deuxième producteur mondial de cette forme d'énergie. Cela tient en partie au grand nombre de fleuves qui drainent de grandes étendues sur leur parcours vers les trois océans qui bordent le pays. L'hydroélectricité représente environ 11 % de la production totale d'énergie primaire du Canada. En 2006, l'ensemble des centrales hydroélectriques

Graphique 1.26 Les émissions de GES par habitant du Canada comparées à celles d'une sélection de pays

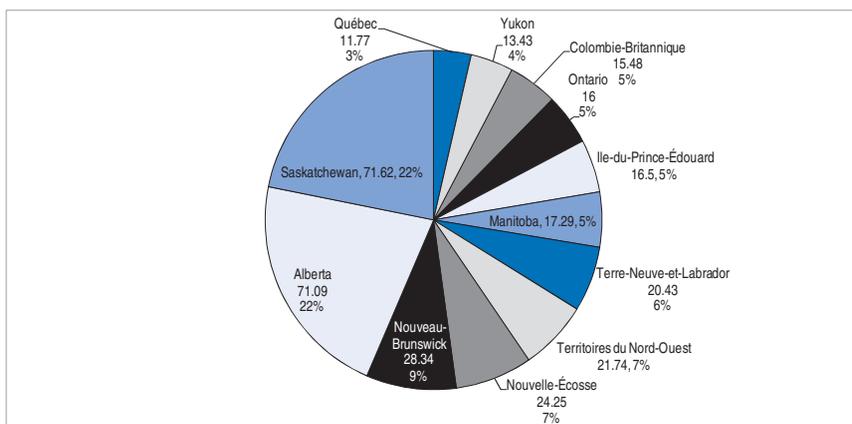
1990-2005, tonnes d'équivalent CO₂ par habitant



Source : OCDE (2008), *Études économiques de l'OCDE : Canada*, OCDE, Paris.

canadiennes a produit environ 350 millions de mégawatts-heures, soit 59 % de la production totale d'électricité du pays. En 2006, le Canada possédait 499 centrales hydroélectriques d'une capacité de production d'environ 73 000 mégawatts (ou millions de kilowatts). Sur ces 499 centrales, on recensait 360 petites installations hydroélectriques d'une capacité nominale de 50 mégawatts ou moins, produisant ensemble 3 400 mégawatts, soit environ 5 % de la capacité totale de production hydroélectrique du Canada (graphique 1.28).

Graphique 1.27 Émissions de GES par province en 2005

Tonnes d'équivalent CO₂ par habitant

Source : OCDE (2008), *Études économiques de l'OCDE : Canada*, OCDE, Paris.

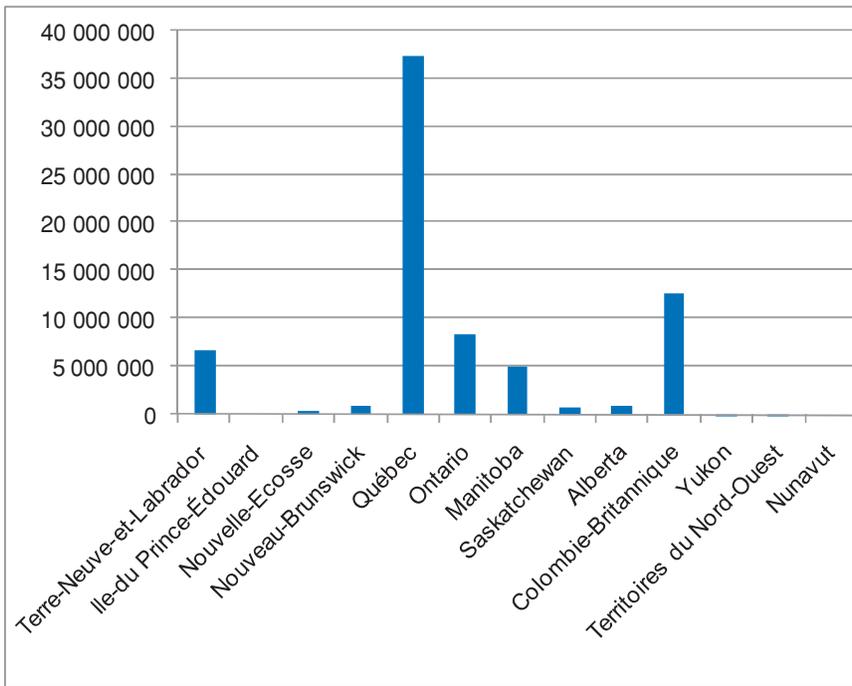
Du fait de son grand nombre de cours d'eau et de sa topographie, le Québec est le plus gros producteur canadien d'hydroélectricité. Les autres gros producteurs d'électricité d'origine hydraulique sont la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Labrador et le Manitoba. Le Canada dispose encore d'un important potentiel hydroélectrique inexploité. De grands projets hydroélectriques sont actuellement à l'étude en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Labrador, en Alberta et au Québec. Le pays a également un potentiel d'aménagements d'échelle petite et moyenne, en particulier en Colombie-Britannique, en Ontario et au Québec.

Autres sources d'énergie renouvelable

Bioénergie. Compte tenu de sa masse continentale et de son activité dans les secteurs forestier et agricole, le Canada a accès à des ressources importantes et diversifiées de biomasse pouvant être utilisées pour la production d'énergie. Actuellement, la bioénergie est la deuxième forme la plus importante d'énergie renouvelable du Canada et représente environ 5 % de la production totale d'énergie primaire du pays. Au Canada, les déchets ligneux d'origine industrielle, en particulier les résidus de l'industrie des pâtes et du papier constituent le type de biomasse le plus important, et sont utilisés pour la production d'électricité et de vapeur. Chaque année, le

Graphique 1.28 Capacité hydroélectrique installée, par province

2006, en mégawatts



Source : Statistique Canada (2007), *Production, transport et distribution d'électricité*, numéro au catalogue : 57-202-XWF, www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=57-202-x/&lang=fra.

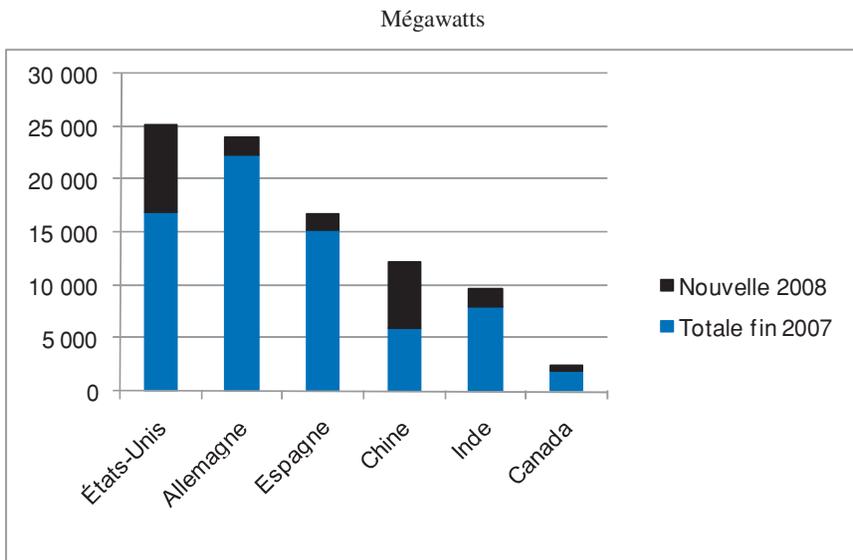
secteur industriel utilise près de 500 pétajoules de bioénergie.³⁷ Fin 2006, le Canada comptait 62 centrales fonctionnant à la bioénergie d'une capacité de production totale de 1 652 mégawatts d'électricité ; l'essentiel de cette capacité était construite autour de l'utilisation de la biomasse ligneuse et de la lessive de pâte épuisée mais aussi des gaz de rebus. En 2006, sept millions de mégawatts-heures d'électricité étaient produits à l'aide de biomasse ligneuse et de lessive de pâte épuisée. C'est dans les provinces ayant des activités forestières importantes comme la Colombie-Britannique, l'Ontario, le Québec, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick que l'on trouve l'essentiel de la capacité alimentée à la biomasse.

Les **biocarburants** sont une autre forme de bioénergie en pleine croissance au Canada. Les principales matières premières agricoles utilisées pour la production d'éthanol, substitut de l'essence, sont le maïs, le blé et l'orge. Or, le Canada est l'un des plus gros producteurs et exportateurs mondiaux de ces céréales. Les huiles végétales et les graisses animales peuvent également être utilisées pour la production de biodiesel, substitut du diesel. En 2006, la capacité nationale de production de biocarburants du Canada était d'environ 600 millions de litres d'éthanol et 100 millions de litres de biodiesel. Pour le Canada rural, la production de biodiesel par les exploitations agricoles a considérablement augmenté au cours des dernières années et complète celle des petites unités de production industrielle. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont annoncé plusieurs mesures qui devraient conduire à la production et à l'utilisation accrues des biocarburants dans les années à venir.

Énergie éolienne. Avec de grandes étendues balayées par les vents, le Canada dispose de ressources éoliennes excellentes et d'un important potentiel de développement de cette ressource. La plupart des parcs éoliens sont situés dans les zones côtières qui sont considérées être les meilleurs emplacements en raison de l'intensité des vents. Toutefois, le développement de ces parcs est limitée car l'essentiel du littoral canadien se trouve dans des régions éloignées du réseau électrique existant. Fin 2007, on recensait au Canada 1 400 aérogénérateurs en exploitation sur 85 parcs éoliens pour une puissance installée totale de 1 846 mégawatts, contre seulement 60 aérogénérateurs, 8 parcs éoliens et 23 mégawatts de puissance installée il y a dix ans. Les provinces qui arrivent en tête pour leur capacité de production d'énergie éolienne sont l'Alberta, l'Ontario et le Québec. Nonobstant, le Canada arrive encore loin derrière les cinq pays de tête en termes de capacité installée de production d'énergie éolienne (graphique 1.29).

Énergie solaire, géothermique et marémotrice. En matière d'énergie solaire, le potentiel du Canada varie d'une région à l'autre. Plus faible dans les régions côtières en raison d'une forte couverture nuageuse, il est plus important dans les régions du Centre. Mais il varie plus encore d'une région du globe à l'autre. De manière générale, de nombreuses villes canadiennes ont un potentiel solaire qui est internationalement comparable à celui de bien des grandes villes. A titre d'exemple, le Canada pourrait satisfaire près de la moitié de ses besoins en électricité à usage résidentiel en équipant de panneaux solaires les toits de ses immeubles d'habitation. Dans ce pays, l'utilisation de l'énergie solaire s'est accrue ces dernières années même si elle reste relativement faible en termes de pénétration du marché. La capacité installée de production d'énergie thermique à partir du soleil a progressé en moyenne de 17 % par an depuis 1998, atteignant

Graphique 1.29 Capacité installée de production d'énergie éolienne des cinq principaux pays producteurs et du Canada



Source : GWEC (Global Wind Energy Council) (2009), *Global Wind Report 2008*, Bruxelles.

290 mégawatts en 2005. Concernant l'énergie géothermique, la ressource canadienne est limitée pour la production de vapeur mais des projets sont à l'étude pour la production d'électricité. En outre, en 2006, quelque 3 150 pompes à chaleur géothermiques ont été installées à travers le Canada dans des immeubles résidentiels, commerciaux et institutionnels. Enfin, l'énergie des océans constitue un formidable potentiel car une grande partie du pays est bordée par les océans. Pour l'heure, le Canada possède en Nouvelle-Écosse une usine marémotrice d'une capacité de production électrique de 20 mégawatts, et d'autres projets pilotes sont actuellement à l'étude.

1.6 Les enjeux et les réponses au niveau des politiques fédérales

La fracture rural/urbain se creuse...

Si les régions rurales continuent de jouer un rôle essentiel dans l'économie canadienne, la fracture rural/urbain se creuse. Comme indiqué un peu plus haut dans ce chapitre, la fracture est multidimensionnelle en ce sens qu'elle implique de nombreux problèmes connexes. *i)* La fracture est

d'abord démographique. L'accroissement démographique se concentre le long de la frontière avec les États-Unis et dans les régions rurales accessibles, pour la plupart intermédiaires, situées à proximité des grandes régions métropolitaines. Inversement, les régions essentiellement rurales souffrent du dépeuplement et du vieillissement de leur population. *ii*) Les pertes de population ont affaibli « l'infrastructure sociale » des régions essentiellement rurales. Les collectivités essentiellement rurales souffrent d'un déficit de services publics essentiels liés à la santé et à l'éducation. *iii*) Bien que le Canada se soit réorienté vers un cadre économique différencié, son économie est toujours tirée par les exportations et dépendante des ressources naturelles (qui ont représenté en 2003 environ 22 % des exportations totales) (Hessing, M. *et al.*, 2005). Les ressources naturelles sont extraites des « provinces reculées du Nord » (Hessing *et al.*, 2005). Toutefois, bien que très peu habitées, ces régions ne sont pas perçues, à bien des égards, comme faisant partie intégrante du pays et ont fait l'objet de ce que d'aucuns définiront de colonialisme interne (Hessing *et al.*, 2005). Dans ces régions, la substitution intense et relativement rapide du travail par le capital a aggravé la situation de l'emploi, limitant la possibilité d'intégration des collectivités et territoires. Les régions rurales qui, dans le passé, avaient su attirer les activités de production ont été confrontées à la concurrence internationale et les entreprises ont vu leurs emplois disparaître. Enfin, la fracture rural/urbain alimente également un défi environnemental de grande ampleur qui assombrit l'avenir du Canada rural. Comme indiqué ci-avant, certaines régions rurales contribuent fortement aux émissions de GES à cause d'une exploitation intensive (des sables bitumineux, par exemple).

... et on observe de grandes disparités entre les régions rurales...

En plus de la fracture rural/urbain, il existe également au Canada un fossé important entre les régions rurales les plus riches et les plus pauvres. Ainsi, alors que l'Alberta rural et la Saskatchewan connaissent une croissance spectaculaire du fait de la présence dans leur sol de pétrole et de gaz naturel, d'autres régions rurales spécialisées dans des industries de ressources plus traditionnelles comme la sylviculture, sont confrontées à une récession économique liée à une contraction de la demande internationale pour ces biens marchands. Les disparités régionales sont dues également aux performances des activités locales de production. Certaines régions rurales situées en bordure de régions métropolitaines attirent des entreprises et ont une force d'impulsion suffisante pour générer un développement local. Inversement, les régions rurales peu accessibles accueillent surtout des petites entreprises spécialisées dans les productions traditionnelles qui souffrent de la concurrence internationale et, plus récemment, du

resserrement du crédit, lequel restreint encore l'accès des PME rurales aux prêts bancaires.

En raison du manque de perspectives d'emploi dans les régions moins performantes, les populations rurales migrent vers les régions métropolitaines ou vers les régions rurales les plus performantes. Mais le départ de travailleurs d'une région pauvre vers une région riche n'est qu'une solution de court terme qui, sur la durée, peut avoir des effets négatifs car, en fait, elle aggrave la situation des régions moins performantes. Le manque de main d'œuvre réduit la capacité de la région d'exploiter des avantages comparatifs locaux (par exemple pour une région ayant un potentiel touristique) ou d'attirer une nouvelle activité (par exemple la production d'énergies renouvelables), maintenant la croissance dans les régions performantes. La mauvaise utilisation de l'avantage comparatif régional risque d'affaiblir l'équilibre économique de l'économie canadienne car elle n'optimise pas l'affectation des facteurs de production.

... auxquels il convient de s'attaquer par une politique holistique de développement rural

Le Canada n'a pas de politique rurale officielle mais il a pris un ensemble d'initiatives gouvernementales pour soutenir le développement rural et régional...

Selon l'évaluation par l'OCDE des différents aspects de l'approche rurale du gouvernement fédéral, le Canada n'a pas de politique rurale officielle mais le Partenariat rural canadien (PRC) représente l'approche du gouvernement fédéral en matière de développement rural, tandis que certains gouvernements provinciaux ont élaboré leur propre politique, stratégie ou programme rural. Le PRC est administré par le Secrétariat rural (SR) au sein d'Agriculture et agroalimentaire Canada. A l'exception de la Colombie-Britannique, toutes les provinces et tous les territoires ont une stratégie ou une politique officielle de développement rural ou une approche plus large du développement régional. Ces stratégies peuvent être triées au regard de leur focalisation en : *i*) stratégies et politiques de développement rural (Alberta, Ontario, Québec, Manitoba et Saskatchewan) et *ii*) approches du développement régional (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, Territoires du Nord-Ouest, Nouvelle-Ecosse, Nunavut, Ile-du Prince-Édouard et Yukon). Des politiques fédérales complémentaires visant à améliorer la compétitivité régionale sont mises en oeuvre par le Programme de développement des collectivités (PDC) et six agences de développement régional présentes dans les provinces et les territoires.

A travers le PRC, qui est une initiative horizontale, le SR s'emploie à relier les activités des différents ministères fédéraux et agences existant dans ou ciblés sur les régions rurales et éloignées et travaille avec les administrations infranationales et les parties prenantes non gouvernementales. Depuis 1998, trois PRC successifs ont été mis en œuvre ; le PRC actuel se focalise sur les collectivités rurales face aux enjeux économiques et sur leur transition à une base économique plus compétitive. Il couvre également les collectivités opérant dans un secteur unique tel que l'agriculture, la sylviculture, la pêche, l'exploitation minière et l'énergie. Au cours de la dernière décennie, le PRC a évolué d'une focalisation sur le développement du savoir (1998) au renforcement de collaborations au sein des collectivités rurales et entre elles (2003), tandis que l'objectif du dernier cycle (2008-2013) est de fournir aux collectivités rurales des informations et des outils pour développer les opportunités locales liées aux avantages concurrentiels. Le dernier PRC a été conçu pour : *i*) améliorer la compétitivité rurale ; *ii*) encourager la transformation des idées locales et des actifs inexploités en activités économiques viables ; et *iii*) faciliter le développement de nouvelles opportunités économiques à partir d'aménités existantes. Ces objectifs ambitieux doivent être atteints avec une dotation budgétaire limitée (57 millions CAD pour le dernier PRC de cinq ans). C'est une illustration de l'approche fédérale de l'affectation de la responsabilité des politiques et programmes au Canada rural, non pas à un organisme spécifique mais à tous les ministères fédéraux au service des citoyens ruraux. De fait, une telle approche évite de se trouver dans une situation où d'autres ministères peuvent abdiquer de leur responsabilité et désigner le SR comme seul organisme responsable des intérêts des Canadiens ruraux.

Le PRC englobe la coopération des équipes rurales. S'agissant d'instances de collaboration intergouvernementale et interministérielle, les équipes rurales sont un dispositif important du système fédéral canadien ; elles sont présentes dans toutes les provinces et tous les territoires pour partager l'information, construire de larges partenariats et faciliter la coordination des stratégies des différents acteurs. Mais, dans certaines régions, elles sont discrètes et peu proactives au niveau local, en raison également de ressources limitées. En général, les équipes comprennent des représentants fédéraux et provinciaux (à l'exception de la province de Québec), des ONG et autres parties prenantes impliquées dans le développement rural.

Un autre élément du PRC est la lentille rurale (voir Chapitre 4, encadré 4.2), qui est un mécanisme d'évaluation et d'examen préalables des propositions de politiques publiques affectant les régions rurales. La lentille rurale a pour mission d'encourager une sensibilisation aux besoins et aux situations des collectivités rurales et d'évaluer l'impact de toutes les

politiques, programmes et services fédéraux sur les régions rurales et éloignées.³⁸ Enfin, le gouvernement fédéral a créé un réseau de développement rural pour les chercheurs et les praticiens de l'élaboration des politiques, dont l'objectif est d'aider à informer les politiques et les recherches sur les enjeux et les besoins des collectivités rurales.

Les agences de développement régional sont un autre acteur institutionnel fédéral essentiel pour le développement rural du Canada. On recense six agences régionales dont les quatre premières ont été créées entre 1984 et 1998 : l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) pour les Provinces atlantiques, l'Initiative fédérale de développement économique pour le Nord de l'Ontario (FedNor), l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec (ADECQR) et Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) pour les quatre provinces occidentales. En janvier 2009, deux autres agences ont été inscrites au budget ; il s'agit de l'Agence fédérale de développement économique pour le sud et l'ouest de l'Ontario (FedDev Ontario) et de l'Agence canadienne de développement économique pour les trois territoires du nord (CanNor). Les agences régionales ont été créées dans un souci de déconcentration (pas de décentralisation) du pouvoir fédéral et agissent conformément à l'objectif établi de longue date du gouvernement fédéral, de réduire les disparités régionales et d'offrir à chaque canadien les mêmes opportunités. Dans le cas du Québec, par exemple, le gouvernement provincial applique strictement la juridiction constitutionnelle des provinces pour la compétence unique de traiter avec les municipalités. Le gouvernement fédéral n'est donc pas autorisé à traiter directement avec les municipalités du Québec sans une permission provinciale et l'ADECQR travaille principalement avec des accords-cadres entre l'échelon fédéral et le gouvernement provincial sur des groupes de projets particuliers. Ces projets sont généralement conçus par d'autres institutions fédérales et ne sont exécutés qu'à travers les organismes régionaux de l'ADECQR, ce qui permet de respecter les grandes politiques horizontales du niveau fédéral et les programmes sectoriels de portée territoriale.

... avec une approche du développement rural partant de la base...

Pour encourager le leadership local, la capacité des collectivités et le développement des entreprises dans les régions rurales, le gouvernement fédéral a créé le Programme de développement des collectivités (PDC) en 1986. Le PDC est une initiative de développement économique basée sur la collectivité, exécutée dans les régions rurales par les Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC). Les SADC opèrent indépendamment du gouvernement comme des organismes à but non lucratif ; elles sont supervisées par des conseils d'administration dont les

membres sont bénévoles et représentatifs des régions et des collectivités qu'elles servent. La partie développement des entreprises est devenue la composante dominante du PDC. Elle apporte son aide à la création, au développement et à la transmission d'entreprises, petites pour la plupart, via des conseils, un financement par l'emprunt, des participations au capital et une assistance technique.³⁹ Depuis leur création en 1986, les bureaux locaux du PDC au Canada ont accordé 93 000 prêts remboursables, la plupart en milieu rural, pour un montant de 2.7 milliards CAD (données tirées de Community Board, 2009b et ASADCO). Le PDC est également actif dans le Québec rural, sous le nom de Société d'aide au développement des collectivités (SADC), bien que la province ait développé une approche similaire pour promouvoir le développement économique local et l'entrepreneuriat (Centres locaux de développement, voir Chapitre 3). Les SADC travaillent en parallèle avec les initiatives provinciales visant au développement rural, avec toutefois quelques exceptions (encadré 1.5).

Encadré 1.5 Développement des collectivités du Québec rural : SADC

Le Programme de développement des collectivités du Québec repose sur un réseau de 57 bureaux locaux du PDC, les SADC. Comme dans d'autres parties du Canada, les SADC sont dirigées par un conseil d'administration composé notamment de représentants de la collectivité locale. Du fait que le Québec applique strictement la Constitution canadienne dans laquelle les collectivités locales sont placées sous l'autorité du gouvernement provincial, le gouvernement fédéral ne fournit que le cadre du programme et facilite l'échange d'informations à l'intérieur du réseau PDC. Le gouvernement provincial du Québec a également créé une stratégie similaire d'aide au développement local reposant sur des centres locaux (120 centres locaux de développement – CLD – répartis sur l'ensemble du Québec). Aucun mécanisme formel n'a été mis en place par les pouvoirs publics pour faciliter la collaboration entre les CLD et les SADC et éviter les doublons. La collaboration entre les CLD et les SADC n'est possible qu'au niveau local et elle dépend de chaque contexte local. Ainsi, dans un petit nombre de cas, les SADC et les CLD sont fortement intégrés, ce qui permet au conseil d'administration local d'avoir accès à un ensemble plus vaste de ressources et d'outils (virtuellement regroupés) pour promouvoir le développement de leur collectivité.

Source : OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.

Comme les autres parties du PDC, les Sociétés d'aide au développement des collectivités présentent des similitudes avec l'initiative européenne LEADER⁴⁰. Elles reconnaissent qu'avant de dépenser de l'argent pour le développement économique d'une région, il est important d'établir une bonne cohésion sociale. Le développement local conduira alors à une croissance des marchés du travail locaux et, au fil du temps, ce processus créera des possibilités d'emploi supplémentaires. Le gouvernement fédéral s'est engagé à fournir un financement et un soutien durables aux comités locaux, ce qui a permis d'une part le recrutement de personnel au niveau local ayant une responsabilité de surveillance et de conseil à l'instar des agents de développement rural (mis en place par le gouvernement du Québec, voir Chapitre 3) et d'autre part le financement de projets sélectionnés de construction de capacités dans le domaine de chaque PDC. Ces comités sont engagés dans le développement local pour une période de cinq ans. Cela donne la possibilité aux différentes parties prenantes locales de participer à l'élaboration de stratégies de développement local et de sélectionner le type d'activité à développer. Ce programme n'a pas donné partout les résultats escomptés et c'est dans les localités où les résidents ont pris en mains leur devenir économique que son succès a été le plus grand. Ainsi, la capacité du PDC à développer l'activité d'une collectivité donnée est fortement liée au niveau d'engagement de la collectivité locale et à sa capacité de définir une vision claire du développement économique de la région. Comme dans le cas de LEADER, la gouvernance du PDC est décentralisée et les bureaux du PDC relèvent de la responsabilité des agences de développement régional. Cela tient à la nécessité de mieux coordonner l'activité du PDC avec celle des agences de développement régional, de promouvoir l'autonomie locale et d'éviter les interventions faisant doublon.

... et une focalisation spécifique sur les collectivités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles

L'approche du gouvernement fédéral en matière de développement rural est axée tout particulièrement sur les villes à industrie unique implantées en milieu rural. Comme indiqué ci-avant, les performances des collectivités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles peuvent être très diverses. Si certaines d'entre elles sont florissantes, comme celles qui exploitent les gisements pétroliers de l'Alberta, la plupart sont confrontées à un déclin structurel et probablement irréversible, de l'emploi et de la population, dû à la substitution continue du capital au travail dans les secteurs de ressources. Pour soutenir l'emploi et les revenus, le gouvernement fédéral a mis en place une série d'initiatives, allant des mesures de redistribution sociale aux aides à l'industrie et aux

réglementations (Hessing *et al.*, 2005). Les stratégies qui ont minimisé l'impact de la récession économique et des restructurations dans les collectivités tributaires des ressources naturelles sont : *i*) l'anticipation et la planification proactives des fermetures ou du déclin industriel comme un événement normal dans le cycle de vie d'une industrie-ressource, avant la fermeture ou le déclin effectif ; *ii*) la mise en œuvre d'un large éventail d'activités, notamment la diversification des stratégies économiques, l'offre d'aide aux travailleurs et le maintien du moral des collectivités ; *iii*) l'offre d'un soutien financier limité dans le temps qui encourage une stratégie de collaboration pour la gestion des recettes et des services locaux et *iv*) une restructuration en collaboration avec toutes les parties prenantes (Walisser *et al.*, 2005).

En 2008, face à la volatilité des marchés financiers et des marchés de produits, le gouvernement a mis en place un programme d'aide à la restructuration économique des petites villes dépendantes de la ressource, d'un montant de 1 milliard CAD. Les secteurs d'investissement sont : les fonds de formation professionnelle et de valorisation des compétences pour combler les fossés identifiés au plan local ou régional ; les mesures d'aide aux travailleurs en situation spécifique d'ajustement ; le financement de l'élaboration de plans de transition pour soutenir le développement économique et la diversification des collectivités ; les initiatives en matière d'infrastructures d'appui à la diversification des économies locales et autres initiatives de diversification et de développement économiques visant à aider les collectivités à gérer la transition et l'ajustement. Un montant de base de 10 millions CAD a été attribué à chaque province ainsi qu'un montant de 3 millions CAD à chaque territoire du Nord ; le solde du financement a été alloué sur une base par habitant. Cette allocation améliore la capacité de l'ensemble des provinces et des territoires à relever les défis de l'ajustement. Pendant les trois années de la fiducie d'investissement, les provinces et les territoires ont la faculté de puiser dans les fonds pour répondre aux besoins. Le financement est administré par les provinces et les territoires. En 2009, dans le cadre d'un ensemble de mesures de stimulation de l'économie face à la récession mondiale, le gouvernement a investi un montant supplémentaire de 1 milliard CAD pour aider les collectivités affectées par le ralentissement économique, encourager le développement économique et promouvoir la diversification. Ce fonds est administré par les agences de développement régional.

Autres politiques sectorielles ayant un impact sur le développement rural

Des politiques sectorielles fédérales à une portée rurale sont mises en oeuvre, bien souvent dans le cadre d'une juridiction partagée avec les provinces, dans les domaines de l'agriculture, des ressources naturelles, des infrastructures, de l'industrie, des services et des ressources humaines. Il est particulièrement nécessaire d'investir dans les infrastructures car un important déficit dans ce domaine a érodé la capacité d'engagement des citoyens ruraux dans la société (Fairbairn et Gustafson, 2008). Plusieurs plans d'investissement prévoient des financements pour les régions rurales et les petites villes comme la composante collectives du fonds Chantiers Canada qui représente un montant d'engagement de 33 milliards CAD (2007-2014) (données tirées d'Infrastructure Canada) et les importantes mesures de stimulation du gouvernement fédéral face à la crise économique mondiale. Le gouvernement a rationalisé les processus fédéraux d'approbation de sorte qu'un plus grand nombre de projets puissent démarrer au cours de la prochaine saison de construction. Ces investissements peuvent constituer des ressources importantes pour les collectivités rurales et les petites villes car avec plus de 4 % du PIB 2008, le cadre fiscal canadien est l'un des plus importants de tous les pays de l'OCDE⁴¹ : il comporte à la fois des augmentations des dépenses et des réductions d'impôts (OCDE, 2009).⁴²

D'autres ministères fédéraux ont des programmes ou des composantes à l'intérieur des programmes qui ont une incidence sur le développement rural. Les trois principaux projets sont « Cultivons l'avenir » géré par Agriculture et agrolimentaire Canada, le plan Chantiers Canada et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR), gérés tous les deux par Infrastructure Canada⁴³.

- L'objectif de « Cultivons l'avenir » est de construire un secteur agricole innovant et concurrentiel, de gérer les risques de manière proactive et de faire en sorte que le secteur agricole contribue aux priorités des politiques publiques. Il a démarré en 2008 avec un investissement total de 1.3 milliard CAD pour cinq ans en provenance du gouvernement fédéral ainsi que des gouvernements provinciaux et territoriaux. A travers ce projet, les pouvoirs publics : *i*) investissent dans l'innovation ; *ii*) modernisent les systèmes réglementaires et améliorent la coordination des réglementations ; *iii*) s'attaquent aux priorités en matière d'environnement et de sécurité alimentaire ; *iv*) adaptent les programmes aux besoins régionaux et *v*) prennent des mesures qui permettront aux agriculteurs d'être proactifs dans la gestion du risque lorsqu'ils

seront confrontés à une catastrophe. Le gouvernement du Canada et les gouvernements provinciaux se partagent les frais de financement dans la proportion de 60:40. Depuis 2008, de nouvelles composantes d'aide axées sur la gestion du risque commercial ont été mises en place : Agri-investissement offre aux producteurs des comptes d'épargne individuels pour compenser les petites pertes de revenu et Agri-stabilité est un programme de stabilisation du revenu basé sur la marge qui dédommage les exploitants agricoles en cas de pertes de revenu importantes. Ces programmes visent à stabiliser les marges brutes des producteurs. Ainsi, les producteurs qui réalisent des marges faibles ne perçoivent aucune aide de stabilisation et ceux dont les marges diminuent perçoivent une aide qui diminue. Le résultat est une réduction tant du niveau de l'aide que de la dépendance aux formes d'aide dont l'effet de distorsion est le plus grand, et une réorientation vers des paiements non liés à des biens uniques mais plutôt centrés sur une approche « agro-globale » de la gestion du risque commercial.

- Infrastructure Canada est, depuis 2002, l'organe de liaison du gouvernement du Canada sur les questions d'infrastructure. Il fait actuellement partie du portefeuille des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités qui regroupe Transports Canada, l'Office des transports du Canada, le Tribunal d'appel des transports du Canada et 16 sociétés d'État.⁴⁴ Infrastructure Canada gère différents programmes de financement qui appuient des projets d'infrastructure à travers le pays, notamment plusieurs initiatives nouvelles du gouvernement du Canada dans le cadre du plan Chantiers Canada (d'un montant de 33 milliards CAD). Chantiers Canada a été lancé en novembre 2007 pour aider à la réalisation du plan économique à long terme 2006 du gouvernement fédéral, Avantage Canada, qui expose plusieurs priorités du gouvernement pour les années à venir, notamment la libre circulation des personnes, des biens et des services (« l'avantage infrastructurel »). Le plan Chantiers Canada et le panier de mesures de 2009 de mesures de relance économique reconnaissent les besoins spécifiques en infrastructures des petites collectivités. La composante collectivités (1.1 milliard CAD) du fonds Chantiers Canada fournit une aide ciblée aux petites collectivités de moins de 100 000 habitants. Récemment, le gouvernement a alloué 500 millions CAD supplémentaires à la composante collectivités pour des projets d'infrastructure ciblés.

- Le FIMR a été lancé en 2003, avec une dotation budgétaire initiale de 1 milliard CAD, pour financer des projets d'infrastructure municipaux à petite échelle. Le principal objectif du projet est d'améliorer la connectivité des petites collectivités rurales.⁴⁵ En 2007, le gouvernement du Canada a accordé au programme FIMR un financement complémentaire de 200 millions CAD. Pour garantir une répartition équitable des financements et répondre aux besoins individuels des petites collectivités, un minimum de 80 % des investissements du FIMR devait aller à des projets en faveur de municipalités de moins de 250 000 personnes. Pour encourager l'utilisation par les petites municipalités canadiennes de techniques de gestion intégrée des actifs, les provinces et les territoires pouvaient allouer jusqu'à un pour cent de leurs contributions respectives au FIMR à une composante de renforcement des capacités municipales. Au-delà du seuil de 250 000 personnes (qui exclue 16 collectivités pour l'ensemble du pays selon le recensement de 2001), les collectivités « rurales » ne sont plus définies selon le FIMR. Toutefois, les accords de contribution fédéral-provincial ou fédéral-territorial prévoient effectivement des exceptions pour les projets dans des « régions rurales ou isolées » qui ne satisfont pas nécessairement aux exigences obligatoires des projets (OCDE, 2009). En novembre 2007, globalement, près de 94 % des contributions au FIMR étaient utilisées pour des projets dans des collectivités d'au maximum 250 000 personnes (ce qui est bien supérieur à l'objectif initial de 80 %).⁴⁶

L'approche fédérale mise en oeuvre par le Secrétariat rural est confrontée à des défis spécifiques

Comme on l'a observé dans d'autres pays de l'OCDE, l'approche du Canada en matière de développement rural se heurte aux contraintes du défaut d'autorité politique et du faible intérêt des politiques pour les initiatives en faveur du monde rural. L'approche canadienne se heurte, en particulier, aux problèmes suivants :

- Il se peut que le Secrétariat rural se trouve dans un cadre institutionnel défavorable par rapport aux ministères non sectoriels en charge des affaires rurales (comme le ministère non sectoriel du Québec, voir Chapitre 3). Mais, comparé à d'autres cadres institutionnels possibles, le cadre actuel est probablement tout aussi bon. L'obligation faite au SR de rendre des comptes par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'agroalimentaire (Agriculture et agroalimentaire Canada - AAC) le place plutôt en

position de faiblesse mais, comparée à d'autres options, cette position reste la plus forte possible. Il est vrai que les intérêts sectoriels du monde agricole entrent souvent en conflit avec les intérêts des résidents ruraux et l'expérience de nombreux pays de l'OCDE montre que le fait d'inscrire les initiatives de développement rural dans un ministère de l'agriculture tend à réduire la prise en considération des intérêts territoriaux. De même, l'intérêt public porté aux questions rurales tend à être moindre au sein de cette structure que dans le cas d'un ministère ayant une approche territoriale. Toutefois, en faisant dépendre le SR des structures des agences de développement régional qui ont une approche régionale, on risque de minimiser encore sa visibilité étant donné que les agences sont implantées loin des centres d'élaboration des politiques et des budgets d'Ottawa.

- Le mécanisme de la lentille rurale n'a pas été très efficace en raison du défaut d'autorité politique pour faire appliquer ses considérations lors des conseils des ministres. Certains organismes gouvernementaux fédéraux ne procèdent pas à l'examen interministériel à un stade précoce du processus d'élaboration des politiques publiques où les changements sont encore possibles. Cela montre la difficulté pour le SR d'intéresser à sa cause les autres ministères. De plus, la collaboration entre le gouvernement fédéral et celui du Québec pourrait être améliorée pour encourager une concentration effective des activités qui aurait d'autant plus de sens que les principaux objectifs des politiques rurales sont similaires.
- Il n'y a pas de collaboration formelle entre le Secrétariat rural et l'initiative PDC. Bien qu'au niveau local les équipes rurales puissent intégrer des acteurs du PDC, cela ne permet pas une coordination plus intégrée entre les deux approches du développement local. C'est une occasion manquée car les bureaux locaux du PDC disposent souvent d'informations et d'expertise sur les entreprises et les responsables locaux plus exhaustives que celles que peut avoir une agence gouvernementale. A cet égard, la viabilité financière à long terme du PDC devrait être assurée par le gouvernement fédéral (Fairbairn et Gustafson, 2008).

Notes

1. L'OCDE remercie, pour leur contribution à cette section du rapport, MM. Ray D. Bollman de Statistique Canada et Carl Sauriol du Secrétariat rural (AAC) qui nous ont fourni données, informations détaillées et commentaires.
2. Comme l'affirme Roy MacGregor lorsqu'il parle des activités agricoles de la Saskatchewan : Ce n'est pas que l'agriculture ne soit plus rentable dans les prairies canadiennes mais l'argent n'y reste pas, comme le confirme immédiatement un simple coup d'oeil à la rue principale de la plupart des petites villes. (*Canadians, a Portrait of a Country and Its People*, 2007, Penguin Canada, Toronto)
3. La définition RRPV englobe tous les territoires ne faisant pas partie d'une région métropolitaine de recensement (RMR) ou d'une agglomération de recensement (AR).
4. Les flux de navetteurs des ZIM, du type de ceux utilisés pour délimiter les RMR et les AR sont calculés à l'aide de données sur le lieu de travail tirées du recensement. Toutefois, contrairement à la délimitation de la RMR/AR, la ZIM reconnaît la possibilité de centres d'attraction multiples. Les flux de navetteurs entre une municipalité de RRPV du Canada et leur lieu d'emploi dans un grand centre urbain (de 10 000 habitants et plus) sont regroupés pour déterminer le degré d'influence (fort, modéré, faible ou nul) d'un ou plusieurs grands centres urbains sur cette municipalité (Rambeau et Todd, 2000 :3)
5. Les SDR englobent les municipalités (c'est-à-dire les villes constituées, les municipalités rurales, les villes, etc..., telles que déterminées par la législation provinciale) et leurs équivalents tels que les réserves indiennes, les peuplements indiens et les territoires non organisés.
6. Face à la nécessité d'évaluer l'évolution des collectivités rurales et les liens fonctionnels grandissants entre les territoires, le Canada modifie les limites géographiques de ses régions rurales lors de chaque recensement de population. Ainsi, tandis qu'au fil du temps certaines collectivités rurales sont sur le déclin d'autres, situées à proximité de régions métropolitaines, se développent et sont ensuite intégrées dans des régions

métropolitaines. D'autres régions rurales peuvent éventuellement se développer pour former un noyau urbain propre.

7. Du fait du reclassement territorial des régions rurales, la tendance de cette décennie est également affectée par les changements apportés à la définition des RRPV entre les trois périodes de recensement.
8. A l'intérieur des RRPV du Canada, la représentation des autochtones s'accroît à mesure que l'influence urbaine diminue. En 2006, 8.8 % des Canadiens des RRPV s'identifiaient eux-mêmes comme des autochtones (7.9 % en 2001) contre 2.4 % des résidents urbains (2.1 % en 2001). L'accroissement de la population autochtone est principalement imputable à son taux de natalité élevé.
9. En 2006, 17 % (374 135) de la population des zones à ZIM modérée avait entre 0 et 14 ans, ce qui était légèrement inférieur à la moyenne nationale du Canada (18 %). En 1996, la population des zones à ZIM modérée ayant entre 0 et 14 ans représentait 21 % (465 600) de la population totale des zones à ZIM modérée.
10. Ce calcul prend en compte les changements intervenus dans la définition statistique des régions rurales (RRPV) exposée ci-dessus (Statistique Canada, 2006).
11. Il convient de noter que l'immigration est essentielle au soutien de la croissance démographique de l'ensemble du Canada. Les projections de population donnent à penser qu'autour de 2030 l'accroissement de la population canadienne dû exclusivement au solde démographique naturel (naissances moins décès) sera négatif.
12. Les régions rurales isolées du Nord représentent une exception à la tendance générale car elles ont été à même d'attirer un pourcentage relativement élevé d'immigrants hautement qualifiés dans une industrie reposant sur l'exploitation des ressources naturelles et dans les services publics essentiels comme les soins de santé. Attirer les travailleurs qualifiés est une tendance nationale. En 2001, les nouveaux immigrants étaient beaucoup plus susceptibles d'être diplômés de l'université, et ce dans toutes les régions. Toutefois, ceux qui vivent dans les régions rurales du Nord tendent à avoir un niveau d'études supérieur, une rémunération et des taux d'emploi plus élevés. Par exemple, le Canada rural a su attirer davantage de médecins formés à l'étranger que le Canada urbain. En 2004, 26.3 % de tous les médecins du Canada rural avaient été formés à l'étranger contre 21.9 % des médecins des zones urbaines (Institut canadien d'information sur la santé, 2005).
13. Pour les plus de 70 ans, le nombre des départs a été supérieur à celui des arrivées dans les RRPV, cette population cherchant vraisemblablement à se rapprocher des services de soins spécialisés des grands centres urbains.

14. On notera que les RMR et les AR (autrement dit, les grands centres urbains) sont délimitées sur la base du navettage ; donc, par définition, elle englobent déjà toutes les zones périphériques dans lesquelles 50 % et plus des travailleurs font la navette avec le noyau urbain. Pour plus de détails sur la définition des RMR et des AR, voir Statistique Canada (2007), *Dictionnaire du Recensement de 2006*, numéro au catalogue : 92-566, Ottawa (Rapport général préparé pour l'OCDE par Statistique Canada).
15. En 2003, on enregistrait au Canada plus de 18.9 millions de véhicules routiers. Pour la seule période 1999-2003, le nombre des immatriculations de véhicules a augmenté de plus d'un million (Statistique Canada, 2003). Une nouvelle forme d'urbanisme construit autour de l'usage de la voiture a fait son apparition (Environnement Canada, 1996) ; c'est ce qu'on appelle communément « l'étalement urbain ».
16. Au Canada, la superficie totale de terres agricoles cultivables désigne les terres classées par l'Inventaire des terres du Canada en terres agricoles de catégorie 1, 2 et 3, à une échelle de 1:250 000. Ces catégories englobent toutes les terres libres de toute contrainte sérieuse entravant la production des cultures. L'étendue de terres cultivables est obtenue en retranchant de la superficie totale des terres cultivables du pays la superficie des terres cultivables occupées pour des usages urbains et d'autres usages non agricoles.
17. L'OCDE travaille actuellement à l'élaboration d'un programme spécifique visant à améliorer la capacité des statistiques à mesurer la qualité de vie et le « bonheur » des populations dans leur éthos socioéconomique. Les avancées récentes dans le domaine de l'étude du bonheur et de la satisfaction de vivre ont ouvert de nouvelles perspectives. Le temps se rapproche où les statistiques permettront de mesurer le bonheur des individus et de comprendre plus clairement d'autres aspects de leur bien-être subjectif. Ces avancées ouvrent la porte à différents paradigmes pour l'élaboration des politiques : par exemple, des paradigmes qui voient dans le bonheur des individus plutôt que dans le revenu national l'objectif que les responsables des politiques publiques cherchent à maximiser (Deuxième Forum mondial de l'OCDE, « Mesurer et favoriser le progrès des sociétés », juin 2007, Istanbul, Turquie).
18. Le Produit intérieur brut (PIB) reste au Canada une mesure type de l'activité économique. Toutefois, le PIB n'est estimé officiellement qu'au niveau provincial et national. Il y a bien eu quelques tentatives d'estimation du PIB au niveau infraprovincial (c'est-à-dire dans les régions rurales) mais celles-ci se sont heurtées à une insuffisance de données. Toutefois, on estime le PIB pour certains secteurs industriels. En 2006, par exemple, les secteurs tributaires des ressources naturelles (industries primaires et industries manufacturières connexes en aval)

représentaient 17 % du PIB (forêt 2.4 %, minerais 3.4 %, énergie 7.2 %, agriculture 4.0 %). Le Canada rural est important pour le secteur tributaire de la ressource car au Canada 95 % des terres sont rurales et renferment une grande partie des ressources naturelles et environnementales du pays (OCDE [2009], « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada).

19. Le modèle a montré, en particulier que les SDR de la province de Saskatchewan avaient le taux moyen de progrès social le plus élevé, que les SDR de la Saskatchewan avaient un indice de progrès social légèrement inférieur à 0.9 % en 1996 et à 0.65 % en 2001. On a constaté, en revanche, que les SDR du Nunavut avaient le taux de progrès social le plus faible : en moyenne – 7.6 % en 2001 ; les auteurs mettent toutefois en garde contre le fait que le résultat du Nunavut repose sur un très petit nombre de SDR (N=23). Parmi les dix provinces canadiennes, Terre-Neuve est celle dans laquelle le taux de progrès social est le plus faible : il est en moyenne de –2.9 % pour les SDR de cette province.
20. En particulier, la proportion des individus (de 25 à 54 ans) ayant fait moins de neuf années d'études a baissé et celle des individus ayant suivi un enseignement post-secondaire a augmenté ; ces tendances sont parallèles aux évolutions observées pour l'ensemble du Canada (Alasia, 2003).
21. L'état de santé varie pour les différentes ZIM et l'on observe un schéma spatial des maladies spécifiques. Par exemple, les résidents d'une zone à ZIM forte ont moins de risque de mourir d'une maladie respiratoire que les résidents des collectivités urbaines et autres ZIM. Les citoyens vivant dans des zones à ZIM forte, faible ou nulle déclarent une incidence de l'arthrite supérieure à celle que déclarent leurs homologues urbains.
22. Le secteur primaire englobe l'agriculture et les services connexes, la pêche et le piégeage, la sylviculture (exploitation forestière et bois) et l'activité minière (fer et métaux divers, charbon, pétrole brut et gaz naturel, et services connexes).
23. La principale incitation à adopter des technologies permettant d'économiser la main d'oeuvre est le coût croissant du temps de travail humain (Schultz, 1972). Dans l'agriculture, par exemple, le ratio entre l'indice des taux de rémunération des travailleurs agricoles et l'indice du coût du matériel agricole (mesuré par les coûts d'achat et d'exploitation) est passé de 0.20 au début des années 30 à environ 1.00 au début des années 90 (Bollman, 2007).

24. Au Canada, la taille des exploitations varie d'une province à l'autre. En 1996, la taille moyenne des exploitations était de 104 hectares à Terre-Neuve contre 823 hectares en Saskatchewan.
25. A l'évidence, certains de ces résidents font probablement la navette avec les grands centres urbains.
26. Industrie Canada, novembre 2007, « Perspectives des PME : entrepreneurs canadiens en région rurale », Bulletin trimestriel sur la petite entreprise, vol. 9, n°3, p. 1. On notera que les « petites et moyennes entreprises » sont définies comme des entreprises employant au maximum 500 salariés.
27. La seule exception à signaler est celle des services postaux dont le prix a augmenté depuis le milieu des années 70 (Bollman et Prud'homme, 2006). On entend par là essentiellement le prix de l'affranchissement des lettres et des colis. Ainsi, à l'exception des services postaux, le prix global de la communication d'informations a diminué.
28. Sur le long terme, la contribution au PIB canadien du secteur des ressources primaires a progressé mais, en valeur relative, elle a diminué à cause des taux de croissance élevés du secteur tertiaire ou des services. En 1981, le secteur des ressources primaires représentait 7.1 % du PIB canadien mais en 2002 ce chiffre n'était plus que de 5.8 %. En 1981, le secteur primaire représentait en gros 60 % des exportations totales du Canada mais depuis 1993 cette proportion s'établit entre 30 % et 40 %. Une bonne partie de ce recul peut s'expliquer par la croissance rapide des exportations automobiles à destination des États-Unis, certaines régions rurales en tirant profit en termes d'emplois directs. L'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse ont connu le déclin le plus rapide, tandis que l'exploitation minière et l'exploration pétrolière et gazière ont été plus stables. Entre 1987 et 1999, le nombre des emplois dans l'agriculture, l'exploitation minière et la pêche a diminué dans tout le Canada. Le nombre des emplois dans le secteur forestier a progressé jusqu'en 1995 mais il a baissé depuis. Toutes les régions canadiennes ont enregistré un déclin de l'emploi dans le secteur des ressources primaires mais c'est au Québec, en Ontario et dans les Provinces maritimes que les pertes d'emplois ont été les plus importantes.
29. A l'exclusion des stations-services et du commerce en gros de produits pétroliers qui a employé à lui seul 96 583 personnes, soit 0.6 % de l'emploi total.
30. Des collectivités sont considérées comme dépendantes des ressources naturelles lorsque 30 % au moins de leur base économique provient de l'un des cinq secteurs de ressources (agriculture, sylviculture, pêche,

exploitation minière, énergie). Ces collectivités tendent également à être très petites : elles ont rarement plus de 10 000 habitants.

31. Concernant l'environnement bâti, il peut changer en fonction des caractéristiques de la ville-ressource. Il existe, par exemple, deux types de villes reposant sur l'exploitation des ressources naturelles : les villes de services et d'offre (*supply and service towns*), qui ont été parfois au départ des villes-champignons, et les villes de compagnie (*company towns*) qui sont généralement de petites localités statiques fortement dépendantes de l'industrie locale.
32. Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada, www.wd.gc.ca/eng/9732.asp.
33. Certaines collectivités reposant sur une ressource, comme la ville de pêcheurs de Great Harbour Deep à Terre-Neuve-et-Labrador ou celle d'Uranium City dans la Saskatchewan sont si loin de tout qu'elles ne sont accessibles qu'en avion ou en bateau et par beau temps.
34. Les collectivités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles souffrent plus que les autres des ralentissements de l'activité économique. Cela tient au fait que les prix des biens marchands sont généralement procycliques, autrement dit dépendent du cycle de l'activité internationale (Behrooz Afrasiabi, A. (2008), « Procyclicality of Primary Commodity Prices a Stylized Fact? », in P. V. Sheffer, *Commodity Modeling and Pricing Methods for Analyzing Resource Market Behaviour*, John Wiley & Sons, Inc., Hoboken, New Jersey).
35. A l'instar d'autres activités reposant sur l'exploitation de la ressource, la sylviculture s'est réorientée vers un modèle à forte intensité de capitaux. Cela justifie en partie le recul de l'emploi total dans le secteur. Toutefois, la période évaluée étant relativement courte, la réduction de l'emploi est probablement entièrement dépendante de la réduction de la demande internationale. Mais il convient également de rappeler les variations saisonnières (avril est le mois où l'emploi est moindre dans l'industrie forestière canadienne en raison d'une activité plus faible).
36. L'exploitation des sables bitumineux est également réputée responsable de la diminution du nombre des animaux à fourrure (dont le caribou) et de certains oiseaux forestiers dans les régions rurales du Nord de l'Alberta (OCDE, 2008).
37. Un pétajoule est égal à 10^{15} joules. Le joule est une unité standard de mesure de l'énergie.
38. La Lentille rurale met en oeuvre l'intégration des politiques par un ensemble de questions qui sont prises en compte lors de l'évaluation de l'impact d'une politique donnée sur les régions rurales. Ces questions de base sont les suivantes : i) Quelle est la pertinence de cette initiative pour

les régions rurales et éloignées du Canada ? ii) L'impact de l'initiative se limite-t-il à un milieu rural ou éloigné ? Une région ? Les principaux effets positifs et négatifs sur les Canadiens et Canadiennes des régions rurales ont-ils été cernés et des dispositions ont-elles été prises à leur égard, le cas échéant ? Les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales ont-ils été consultés lors de l'élaboration ou de la modification de l'initiative ? De quelle façon sont optimisés les avantages pour les Canadiens et les Canadiennes des régions rurales ? (par exemple, coopération avec des partenaires, élaboration de solutions locales pour régler des problèmes locaux, marge de manœuvre pour prendre des décisions) *Source : Partenariat rural canadien, www.rural.gc.ca/RURAL/display-afficher.do?id=1228331973112&lang=eng.*

39. Quelques cas locaux démontrent le succès du PDC. C'est le cas, par exemple, de l'Association des sociétés d'aide au développement des collectivités de l'Ontario (ASADCO) qui indique les avantages de l'intégration du développement économique et social : les 61 SADC de l'Ontario proposent des prêts remboursables d'un montant de 150 000 CAD aux PME rurales et du Nord. Entre 2003 et 2008, le programme a accordé un montant de 263,6 millions CAD de prêts et levé un total de 700 millions CAD en fonds d'investissement *via* une prose de participation et un financement par un tiers. Plus de 15 000 emplois ont été ainsi créés entre 2004 et 2008, essentiellement dans le secteur des services.
40. LEADER est l'acronyme de Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale)
41. En dehors du Canada, les pays dont le cadre fiscal est le plus élevé sont les États-Unis (environ 5,5 % du PIB 2008), l'Australie, la Corée et la Nouvelle-Zélande (dans ces trois pays le montant du paquet fiscal représente plus de 4 % du PIB 2008) (OCDE, 2009d).
42. Dans le domaine des ressources naturelles, le gouvernement fédéral cible ses mesures sur les collectivités reposant sur l'exploitation des ressources naturelles, principalement dans le domaine forestier (Programme des collectivités forestières et Programme forestier des Premières nations), encourageant le développement de nouveaux débouchés économiques fondés sur la forêt, l'engagement des collectivités dans les questions de transition sectorielle, le partage d'informations avec d'autres collectivités forestières et les améliorations de l'efficacité énergétique et environnementale dans l'industrie des pâtes et des papiers. D'autres programmes importants sont ciblés sur les collectivités de pêcheurs.
43. En 2006, le Canada comptait 16 administrations municipales (autrement dit des villes) de 250 000 habitants et plus. Ces villes représentaient une

population totale de 11 714 548 habitants soit 37 % de la population totale du Canada.

44. Les sociétés d'État canadiennes sont des entreprises publiques qui relèvent soit de la juridiction fédérale soit des juridictions provinciales et territoriales du Canada. Implantées de longue date dans le pays, les sociétés d'État ont été des instruments de la création de l'État. Comme elles sont actuellement impliquées dans tous les domaines, depuis la distribution, l'utilisation et le prix de certains biens et services jusqu'au développement énergétique, l'extraction de ressources, les transports publics, la promotion de la culture et la gestion des biens, les sociétés d'État continuent de jouer au Canada un rôle de premier plan.
45. Le FIMR était destiné à équilibrer l'investissement de 4 milliards CAD annoncé simultanément pour des grands projets d'infrastructure dans les régions métropolitaines lancés par le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS).
46. Concernant le FIMR, il conviendrait de prendre en compte quelques différences d'une province à l'autre dans les modalités d'application. Dans le cas du Québec, par exemple, le gouvernement fédéral ne peut pas dépenser unilatéralement de l'argent au titre d'infrastructures municipales sans un accord bilatéral préalable avec le Québec. Comme de nombreux investissements doivent être conduits et financés en partie par les provinces, il est essentiel que les collectivités rurales et les petites villes s'assurent que les projets figurent parmi les priorités du gouvernement du Québec. Après le lancement du FIMR par le gouvernement fédéral (2003-2011), le Canada et le Québec ont négocié un accord pour la gouvernance du programme Infrastructures Canada (2000-2011) et du FIMR.

Bibliographie

- Alasia, A., R.D. Bollman, R.D., A. Weersink et J. Cranfield (2007), « Décisions de travailler hors ferme des exploitants agricoles canadiens en 2001 : rôle des déterminants individuels, de la ferme, du milieu et de la région », document de travail sur l'agriculture et le milieu rural n°85, 21-601-XWE, Statistique Canada, Ottawa.
- Behrooz Afrasiabi, A. (2008), « Procyclicality of Primary Commodity Prices a Stylized Fact? », in P.V. Sheffer, *Commodity Modelling and Pricing Methods for Analyzing Resource Market Behaviour*, John Wiley & Sons, Inc., Hoboken, New Jersey.
- Beshiri, R. et J. He (2009), « Les immigrants au Canada rural : 2006 », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 8, n°2, Statistique Canada, numéro au catalogue : 21-006-XIE, Bulletin, Ottawa.
- Bollman, R.D. (2007), « Les facteurs stimulant l'économie rurale canadienne, document de recherche », série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, Statistique Canada, Ottawa.
- Bollman, R.D. et M. Prud'homme (2006), « Tendances des prix de la ruralité », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes au Canada*, vol. 6, n°7, 21-006-XIF, Statistique Canada, Ottawa.
- Broadway, M. (2007), « Meatpacking and the Transformation of Rural Communities: A Comparison of Brooks, Alberta and Garden City, Kansas », *Rural Sociology*, vol. 72, n°4, pp. 560–582.
- Canada's Rural Partnership/Partenariat rural canadien (2009), *La Lentille rurale*, www.rural.gc.ca/RURAL/display-afficher.do?id=1246383722421&lang=eng.
- Desmeules, M. et R. Pong (2006), *Comment se portent les Canadiens vivant en milieu rural? Une évaluation de leur état de santé et des déterminants de la santé?*, Initiative sur la santé de la population canadienne.

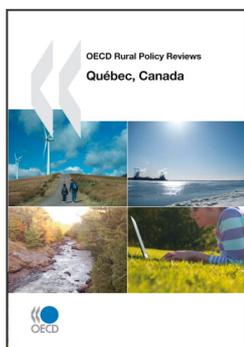
- Donato, K.M., C.M. Tolbert, A. Nucci et Y. Kawano (2007), « Recent Immigration Settlement in the Nonmetropolitan United States: Evidence from Internal Census Data », *Rural Sociology*, vol. 72, n°4, pp. 537-559.
- Environnement Canada (1996), *L'état de l'environnement au Canada*, Environnement Canada, Ottawa.
- Fairbairn, J. et L.J. Gustafson (2008), *Au-delà de l'exode : mettre un terme à la pauvreté rurale*, rapport final du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, Sénat du Canada.
- Fairy, D. et al. (2008), *Cultivating Farmworker Rights*, Canadian Centre for Policy Alternatives.
- Freshwater, D. (2008), « Active Labour Market Policy: Implications for Local Labour Markets and Régional Development », document de travail, études de troisième cycle en économie de l'agriculture, Université de Kentucky.
- Freshwater, D. et R. Trapasso (2009), « Where Did the Rural Jobs Go », document présenté lors du Forum de l'OCDE sur la politique régionale, « Global Crises – Régional Responses », 30 mars 2009, Paris.
- GC (gouvernement du Canada) (2006), *Vue d'ensemble du système agricole et agroalimentaire canadien*, Agriculture et agroalimentaire Canada, Ottawa.
- Green, M.B. et S.P. Meyer (1997a), « Occupational Stratification of Rural Commuting », in R.D. Bollman et J.M. Bryden, *Rural Employment: An International Perspective*, Brandon University for the Canadian Rural Revitalization Foundation et Wallingford, R-U, pp. 225-238.
- Green, M.B. et S.P. Meyer (1997b), « An Overview of Commuting in Canada: With special emphasis on rural commuting and employment », *Journal of Rural Studies*, vol. 13, n 2, pp. 163-175.
- Harris C. et M. Burns (2004), *Seven Reports on the Identification of Rural Indicators for Rural Communities – Social Progress*, secrétariat rural à l'Agriculture et à l'agroalimentaire du Canada, Ottawa.
- Hessing, M. et al. (2005), *Canadian Natural Resource and Environmental Policy* (2^e édition), UBC Press, Vancouver.
- ICIS (Institut canadien d'information sur la santé) (2005), *Les soins de santé au Canada*, ICIS, Ottawa.
- MacGregor, R. (2007), *Canadians, a Portrait of a Country and its People*, Penguin Canada, Toronto.

- Mitura, V. et R.D. Bollman (2003), « La santé des Canadiens des régions rurales : une comparaison rurale-urbaine des indicateurs de la santé », *Bulletin d'analyse : régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 4, n°6, Statistique Canada, numéro au catalogue : 21-006-XIE, Ottawa.
- Murphy, B.B. (1992), « The distribution of federal-provincial taxes and transfers in rural Canada », in R.D. Bollman, *Rural and Small Town Canada*, Thompson Educational Publishing, Toronto, pp. 337-356.
- OCDE (2002), *Examens territoriaux de l'OCDE : Canada*, OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264276307-fr>.
- OCDE (2005), *Panorama des régions de l'OCDE*, OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/reg_glance-2009-fr.
- OCDE (2008), *Études économiques de l'OCDE : Canada*, OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-can-2008-fr.
- OCDE (2009), « Questionnaire for the Integration of the Background Report », document de travail interne de la Direction de la Gouvernance publique et du développement territorial, OCDE, contenant des informations fournies par le Secrétariat rural (AFC) et Statistique Canada.
- Radford, P. (2007), « Importance de pousser la recherche : arguments en faveur de l'étude des populations d'immigrants et de minorités visibles vivant en dehors des trois plus grandes villes du Canada », *Nos diverses cités*, n°3, Paul Radford, Université Concordia, Montréal, pp. 50-54.
- Ram, B. et Y.E. Shin, (1999), « Internal Migration of Immigrants », in S.S. Halli et L. Driedger (eds), *Immigrant Canada: Demographic, Economic and Social Challenges*, Presses de l'Université de Toronto, Toronto.
- Rothwell, N. (2001), « Situation de l'emploi dans les régions rurales et petites villes du Canada : mise à jour jusqu'en 2000 », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n°4, Statistique Canada, numéro au catalogue : 21-006-XIF, Ottawa.
- Rupnik, C., M. Thompson-James et R.D. Bollman (2001), « Évaluation du bien-être économique des Canadiens ruraux au moyen d'indicateurs de revenu », série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural, document de travail n°45, 21-601-MIF01045, Statistique Canada, Ottawa.
- Schultz, T.W. (1972), « The Increasing Economic Value of Human Time », *American Journal of Agricultural Economics*, vol. 54, n°5 (décembre), pp. 843 – 850.

Sorensen, M. et J. De Peuter, (2005), « Profil du Canada rural : une analyse des données de recensement sur dix ans (1991-2001) », secrétariat rural à l'Agriculture et à l'agroalimentaire du Canada, Ottawa, pp. 1-96.

Statistique Canada (2008), *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)*, Ottawa.

Walisser, B., B. Mueller et C. McLean (2006), « The Resilient City », *Vancouver Working Group Discussion Paper*, Vancouver.



Extrait de :
OECD Rural Policy Reviews: Québec, Canada 2010

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264082151-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2010), « Tendances, perspectives et politiques pour le Canada rural », dans *OECD Rural Policy Reviews: Québec, Canada 2010*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264082175-4-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.